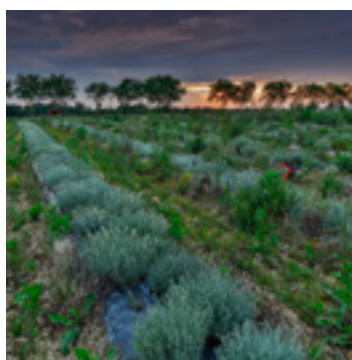


# Déclaration de performance

extra-financière 2021 de la Société Pierre Fabre SA



Pierre Fabre

# Sommaire



## 01

### Modèle d'affaires et cartographie des risques RSE du Groupe Pierre Fabre

- 1.1 : Le modèle d'affaires du Groupe Pierre Fabre
- 1.2 : Cartographie des risques RSE du Groupe
- 1.3 : La démarche RSE du Groupe Pierre Fabre

p.04  
p.06  
p.08  
p.10



## 02

### Risques Gouvernance & Éthique

- 2.1 : Gouvernance responsable
- 2.2 : Éthique et conformité
- 2.3 : Achats responsables

p.14  
p.16  
p.19  
p.24



## 03

### Risques Environnementaux

- 3.1 : Changement climatique
- 3.2 : Impact environnemental de la production

p.26  
p.28  
p.33



## 04

### Risques Sociaux

- 4.1 : Diversité et inclusion
- 4.2 : Santé et sécurité des collaborateurs

p.38  
p.40  
p.44



## 05

### Risque sociétaux

- 5.1 : Sécurité Produit
- 5.2 : Accessibilité des produits pour les patients et les consommateurs
- 5.3 : Éco-Innovation
- 5.4 : Communication Transparente

p.50  
p.52  
p.56  
p.59  
p.62



## 06

### Les Résultats RSE du Groupe Pierre Fabre

- 6.1 : Les indicateurs RSE
- 6.2 : Méthodologie de reporting des indicateurs RSE

p.64  
p.66  
p.74



## 07

### Rapport de l'organisme Tiers indépendant

p.76

# Modèle d'affaires et cartographie des risques RSE du groupe Pierre Fabre

- 1.1 : Modèle d'affaires et cartographie des risques RSE du Groupe Pierre Fabre **p.06**
- 1.2 : Cartographie des risques RSE du Groupe **p.08**
- 1.3 : Démarche RSE du Groupe Pierre Fabre **p.10**

# 1.1. Le modèle d'affaires du Groupe Pierre Fabre

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

*Chaque fois que nous prenons soin d'une seule personne, nous rendons le monde meilleur*

### NOS FONDAMENTAUX

#### Une gouvernance guidée par l'intérêt général

**86 %** du capital détenu par la Fondation Pierre Fabre, reconnue d'utilité publique

**21 ans** d'engagement de la Fondation au service de l'accès aux soins et aux médicaments des populations des pays du Sud

#### Un projet économique et humaniste source d'engagement pour les collaborateurs

**2,45 Md€** de revenus en 2020

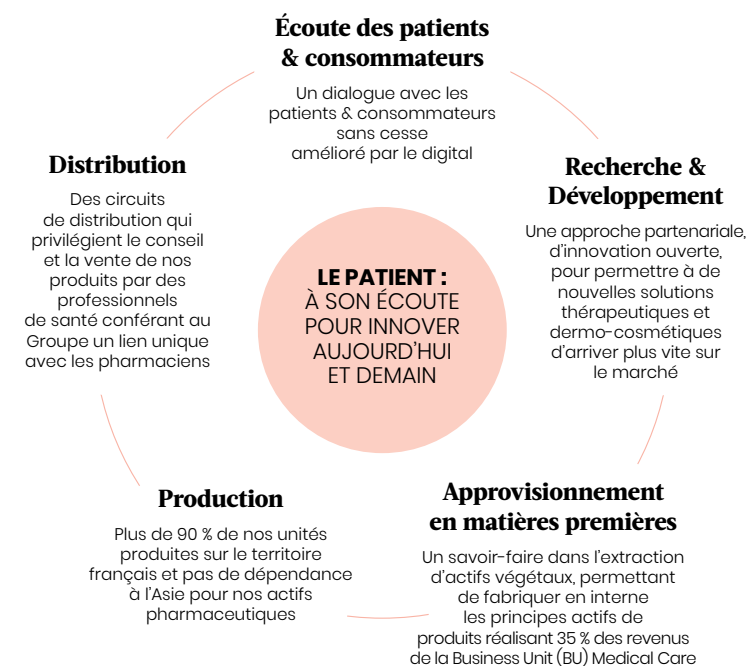
**9 987** collaborateurs (dont 54,5 % en France et 45,5 % à l'international) dans **36** pays

**85,3 %** des salariés actionnaires qui détiennent **8,6 %** du capital du Groupe

#### Un positionnement unique associant le meilleur du médical et de la naturalité

Près de **800** études cliniques réalisées en 2020

**62 %** de nos revenus sont liés à des produits aux actifs issus de la nature



### NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

### NOS IMPACTS

#### Patients & Consommateurs

- Efficacité, sécurité et qualité des produits s'appuyant sur une expertise médicale
- Accompagnement tout au long du parcours de soins (prévenir, traiter et accompagner)
- Transparence et traçabilité des produits permettant une consommation en conscience

#### Professionnels de santé

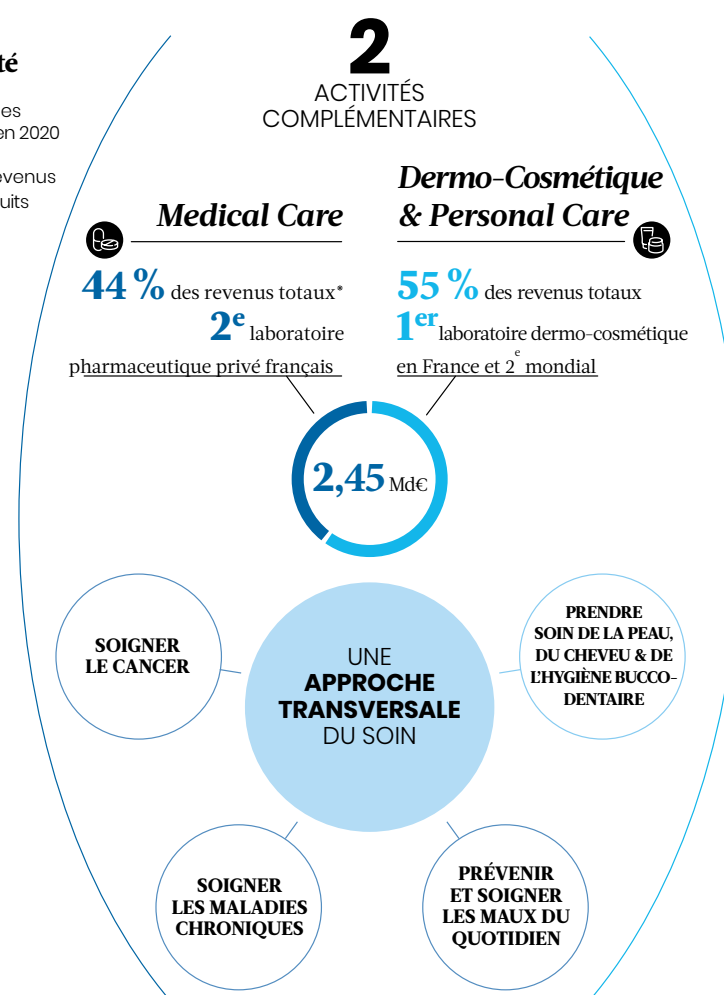
- Efficacité, sécurité et qualité des produits s'appuyant sur une expertise médicale
- Accompagnement dans le déploiement d'une approche globale du soin (formation aux nouveaux produits, mise à disposition d'outils et de services)
- Complémentarité des marques/gammes de produits et alignement avec les attentes des consommateurs

#### Collaborateurs

- Implication dans la transformation et la performance de l'entreprise à travers notamment l'actionnariat salarié
- Santé/sécurité, développement des talents, diversité et non-discrimination
- Dialogue social régulier, constructif et apaisé

#### Territoires d'implantations

- Création et préservation directe/indirecte des emplois sur les territoires
- Contribution à la préservation de l'environnement
- Accès aux médicaments et aux soins de qualité à travers la Fondation Pierre Fabre



\*Les revenus totaux comprennent les revenus des activités périphériques (3 %)

# 1.2

## Cartographie des risques RSE du Groupe

### 1.2.1. Méthodologie

Chaque année, la Direction des Risques établit avec le Comité de Direction et valide avec le Comité d'audit la cartographie des risques Groupe. Cette dernière présente les risques majeurs pouvant avoir un impact très significatif sur la continuité des affaires et l'atteinte des objectifs du Groupe à un horizon de 3 ans.

**Les risques Groupe sont classés en 5 catégories (stratégique, financier, opérationnel, conformité et humain).** Certains intègrent une dimension RSE (par exemple Éthique et Conformité, Santé et Sécurité des collaborateurs, Sécurité Produit/Vigilance...).

L'identification et la cotation des risques RSE de la DPEF sont établies selon la même méthodologie que celle retenue pour l'évaluation des risques Groupe sur la base d'une matrice de criticité probabilité d'occurrence/impact, avec quelques ajustements méthodologiques :

- **Identification préalable des enjeux RSE sur la base**
- d'une analyse de matérialité
- de la cartographie des Risques Groupe, mise à jour annuellement par la Direction des Risque
- d'une analyse de sources documentaires internes

(publications et études Pierre Fabre) et des sources documentaires externes.

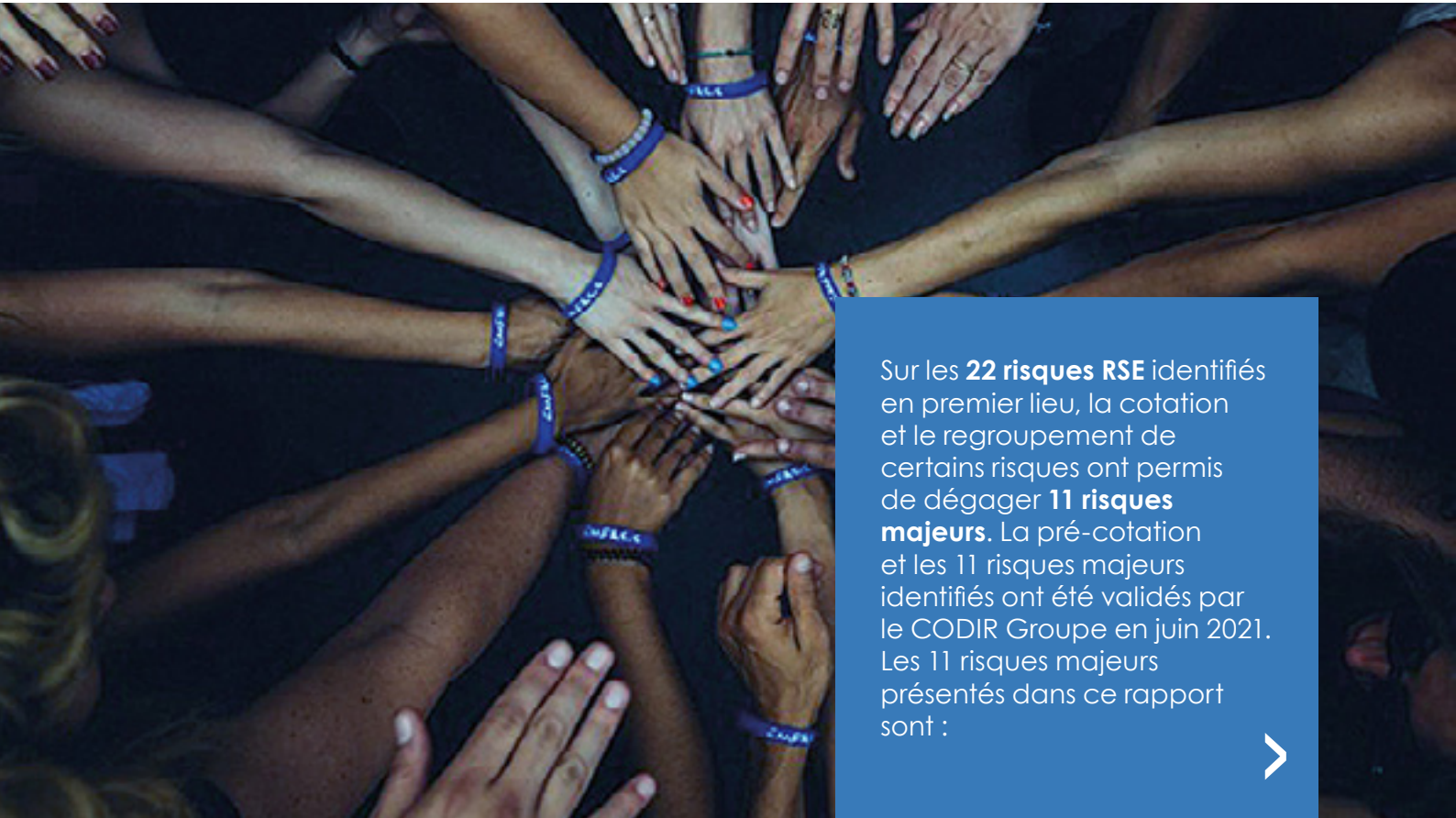
- Vision parties prenantes plus large
- Appréciation des probabilités d'occurrence des risques à plus long terme (ex: changement climatique d'ici 2050)

**Au cours de cet exercice, 22 risques ont été identifiés.**

Chacun d'entre eux a été évalué sur une note de 1 à 5 pour chaque catégorie d'impact : **impact financier, impact humain, impact environnemental et impact sur l'image et la réputation.** Lorsque plusieurs critères d'évaluation sont à prendre en compte lors de l'analyse d'impact d'un scénario (par exemple financier, humain et réputation), la cotation la plus pénalisante est retenue.

La note « impact » est ensuite croisée avec la note « probabilité d'occurrence » pour donner le niveau de criticité du risque.

Le résultat de cette analyse menée par Green Mission, La Direction des Risques et la Direction Financière est alors présenté en CODIR Groupe pour validation.



Sur les **22 risques RSE** identifiés en premier lieu, la cotation et le regroupement de certains risques ont permis de dégager **11 risques majeurs**. La pré-cotation et les 11 risques majeurs identifiés ont été validés par le CODIR Groupe en juin 2021. Les 11 risques majeurs présentés dans ce rapport sont :



### 1.2.2. Résultats

| Famille de risques RSE                   | Risque RSE majeur                           | Description du risque RSE majeur                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Risque Gouvernance, Éthique & Conformité | Gouvernance responsable                     | Risque de détérioration de l'image du Groupe et, par là même, de sa Fondation si la gestion des affaires et de prise de décision ne vont pas dans le sens d'une performance globale financière, sociale, environnementale et sociétale                                                         |
|                                          | Éthique et conformité                       | Risque de non-respect des lois, réglementations et codes d'auto-régulation professionnelle applicables ainsi que le risque de manquement aux normes et aux principes d'éthique et risque de biopiraterie                                                                                       |
|                                          | Achats responsables                         | Absence ou non-respect de critères de responsabilité, d'environnement, d'éthique et de critères humains dans les achats                                                                                                                                                                        |
| Risque Capital Humain                    | Diversité, inclusion et égalité des chances | Risque de discrimination (genre, origine, handicap...) ou d'inégalités femmes/hommes                                                                                                                                                                                                           |
|                                          | Santé & sécurité des collaborateurs         | Risque de ne pas fournir un environnement de travail sain et sûr et de causer un préjudice sur la santé des collaborateurs                                                                                                                                                                     |
| Risque Environnemental                   | Changement climatique                       | Absence de mesures d'adaptation et de lutte contre les conséquences du réchauffement climatique                                                                                                                                                                                                |
|                                          | Impact environnemental de la production     | Risque de pollution ou d'épuisement des ressources du fait de la non prise en compte des impacts environnementaux sur les ressources utilisées, sur les rejets et déchets                                                                                                                      |
| Risque Sociétal                          | Sécurité produit                            | Risque de non-respect des exigences réglementaires ou de manquement en matière de qualité ou de sécurité des produits pouvant entraîner, par exemple, un impact négatif sur les patients, les consommateurs ou les professionnels de santé ou des cas de cosmétovigilance ou pharmacovigilance |
|                                          | Accès aux soins                             | Risque que les produits ne soient pas accessibles pour les patients/consommateurs soit en raison de la politique de prix du Groupe, soit en raison de ruptures d'approvisionnement.                                                                                                            |
|                                          | Eco-innovation                              | Risque d'un manque d'innovation écologiquement responsable pour répondre aux évolutions sociétales de consommation (liées, par exemples, au changement climatique, crise sanitaire, etc.)                                                                                                      |
|                                          | Communication transparente et responsable   | Risque d'atteinte à l'image du Groupe de la part des consommateurs par manque de transparence sur la composition de nos produits (utilisation de substances à controverses), ou à cause d'allégations marketing ou promotionnelles incorrectes (greenwashing)                                  |

# 1.3. La démarche RSE du Groupe Pierre Fabre

La mise en œuvre de la politique développement durable du groupe Pierre Fabre est définie et supervisée par **GREEN MISSION PIERRE FABRE**, entité et démarche intégrant depuis 2019 le département RSE et Développement Durable du Groupe. L'objectif de cette entité, rattachée à la Direction Générale du Groupe, est de porter toujours plus haut l'engagement de Pierre Fabre en faveur de la naturalité et de l'éco-socio-responsabilité.

" **Aujourd'hui plus que jamais, il est du devoir d'un groupe comme Pierre Fabre d'œuvrer chaque jour pour une démarche d'engagement et de responsabilité vis-à-vis de la nature et de la société.** "

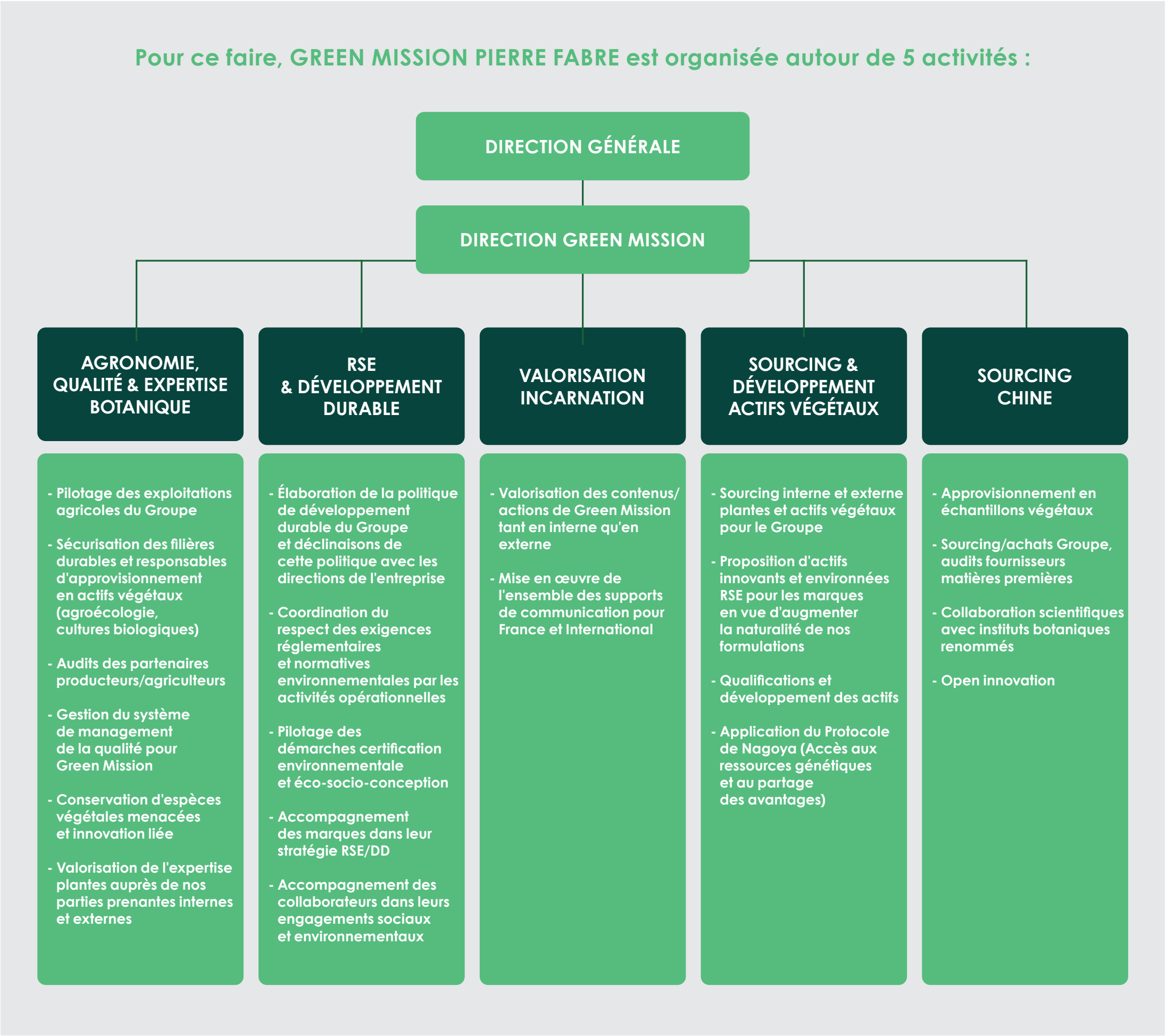
C'est d'ailleurs ce que nous rappelle la raison d'être du Groupe définie en 2019. Le Groupe Pierre Fabre est investi depuis l'origine dans une dynamique de recherche et d'innovation inspirée par la nature : Préservation de la biodiversité à travers le conservatoire botanique Pierre Fabre dans le Tarn et l'arboretum à Madagascar, maîtrise de la chaîne végétale grâce à ses propres terres cultivées en agriculture biologique, développement de l'expertise végétale à toutes les étapes, de la sélection de la graine à l'extraction écologique de l'actif.

C'est à partir de cet héritage et avec la volonté d'aller encore plus loin dans cette démarche que Green Mission Pierre Fabre a été créée.

Le Groupe Pierre Fabre veut innover **« vert et responsable »**, c'est-à-dire éco-socio-concevoir encore mieux ses produits et réduire encore plus son empreinte environnementale. Il veut continuer à enrichir sa connaissance de la nature en valorisant des plantes durablement, en protégeant la biodiversité et en soutenant les populations locales qui en vivent. Il veut approfondir chaque jour sa responsabilité sociale en faveur des hommes et des territoires.

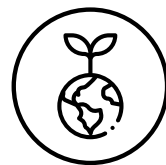
Green Mission Pierre Fabre a pour ambition d'impulser et de soutenir en continu ces engagements, en travaillant à tous les niveaux du Groupe en France et à l'international et en synergie avec tous les départements :

**« Cultivons le respect de la nature et des hommes ».**



### 1.3.1. Politique RSE du Groupe

La politique RSE du Groupe s'articule autour des **5 enjeux majeurs** de Green Mission Pierre Fabre (Naturalité & Eco-socio-responsabilité), déclinés chacun en Feuilles de Route décrites plus loin dans le document :



#### INNOVER

durablement en s'inspirant de la nature

#### PROTÉGER

le patrimoine végétal et réduire l'empreinte environnementale

#### RESPECTER

ses agriculteurs, ses collaborateurs et ses fournisseurs partout dans le monde

#### GARANTIR

la qualité de ses produits éco-socio-conçus et l'éthique de ses pratiques

#### ENGAGER

ses collaborateurs, ses sites, ses filiales, ses marques et ses parties prenantes par le biais d'actions sociales et environnementales

### 1.3.2. Évaluation de la démarche RSE

Afin de structurer et mesurer la maturité de sa démarche RSE, le Groupe Pierre Fabre a fait le choix de s'inscrire dans une démarche d'évaluation volontaire basée sur la norme **ISO 26000**, norme relative à la [Responsabilité Sociétale des Organisations](#).

Ce processus d'évaluation permet de structurer la démarche selon la méthode du **PDCA** (*Plan Do Check Act*) et d'évaluer la performance sur l'ensemble des thèmes couverts par la norme internationale **ISO 26000**. Les thèmes évalués comme les moins performants intègrent automatiquement les chantiers prioritaires de la politique RSE du Groupe Pierre Fabre.

Depuis 2012, la démarche RSE du Groupe est évaluée par un organisme extérieur.

En 2019, une nouvelle évaluation de la politique RSE a été réalisée selon la norme **ISO 26000** sur le modèle **ECOCERT 26000** porté par l'entreprise **ECOCERT Environnement**.

La démarche RSE du Groupe Pierre Fabre a été évaluée au niveau « **Excellence** », avec un score de **77%**.

L'évaluation fonctionne par cycles de trois ans. Un nouveau cycle d'évaluation sera lancé en 2022. Sur le cycle 2019-2022, des évaluations de suivi intermédiaires ont été menées par ECOCERT en 2020 et 2021.

Pour l'année 2021, Le groupe a achevé en janvier 2022 l'évaluation de suivi de sa démarche de développement durable.

Cette évaluation de suivi a été conduite au travers d'audits et d'entretiens menés par l'organisme

avec 4 sites Pierre Fabre et 8 parties prenantes externes.

**Les points forts qui ont été soulevés sont les suivants :**

- › L'appropriation de Green Mission par les collaborateurs via la communauté « [We Are Green Mission](#) » et la compréhension des engagements de l'entreprise sur l'environnement
- › La mise en place du « [Green Impact Index](#) » permettant de visualiser concrètement nos engagements en matière de développement de produits éco-socio conçus
- › La poursuite du déploiement de la méthode d'évaluation RSE des fournisseurs
- › Des relations cordiales et constructives avec nos Parties Prenantes externes autour de projets co-construits dont nous apportons des soutiens financiers et/ou logistiques.

**La conclusion de cette évaluation a confirmé le niveau « Excellence » du Groupe.**



# Risques Gouvernance & Éthique

2.1 : Gouvernance responsable

p.16

2.2 : Éthique et conformité

p.19

2.3 : Achats responsables

p.24

# 2.1. Gouvernance responsable

Dans un monde de plus en plus volatile et complexe, la pérennité d'une organisation passe par sa capacité à prévoir un certain nombre d'évolutions économiques, à prendre en compte les enjeux socio-environnementaux suffisamment tôt, afin d'anticiper une potentielle transformation de son marché, l'attraction et la rétention des meilleurs talents, la fidélisation de ses clients et à prévenir les risques réputationnels.



## 2.1.1. Définition

Le Groupe Pierre Fabre, en tant qu'entreprise détenue majoritairement par une Fondation reconnue d'utilité publique et ses salariés, a identifié un risque sur l'image de l'entreprise, si la gestion des affaires et les prises de décision ne vont pas dans le sens d'une performance globale financière, sociale, environnementale et sociétale. Cela pourrait se traduire par une détérioration de l'image du Groupe et, par là même, de celle de sa Fondation.

Pour répondre à ces défis, bon nombre d'entreprises ont ré articulé leur stratégie et leur organisation autour d'une raison d'être. Le déploiement d'une gouvernance responsable garantit que la stratégie de l'entreprise est alignée avec cette dernière et qu'elle intègre pleinement les enjeux sociaux et environnementaux.

## 2.1.2. Politique

Par la volonté de Monsieur Pierre Fabre, les collaborateurs du Groupe sont depuis 15 ans étroitement associés à la performance de l'entreprise grâce à un plan d'actionnariat salarié : le plan RUSCUS. Ainsi, aux côtés de la Fondation Pierre Fabre, les salariés sont les seuls actionnaires du Groupe.

## 2.1.3. Organisation

Le Groupe Pierre Fabre est doté d'une structure actionnariale spécifique, avec une détention majoritaire par la Fondation Pierre Fabre, complétée d'un actionnariat salarié. Cette structure, unique en France, est le gage de la solidité capitalistique du Groupe Pierre Fabre, et de la pérennité de son indépendance, conformément aux volontés de son Fondateur.

### LA FONDATION PIERRE FABRE,

**Actionnaire majoritaire** du groupe Pierre Fabre (détention directe et indirecte de plus de 86% de la société Pierre Fabre SA), est reconnue d'utilité publique depuis 1999. Elle intervient dans le domaine de l'accès aux soins au profit des populations des pays les moins avancés et à celles des pays émergents dans le monde, ainsi qu'aux populations exceptionnellement plongées dans des situations de crise grave d'origine politique, économique et/ou naturelle.

Elle intervient principalement dans les domaines de la formation des pharmaciens et professionnels de santé, de la lutte contre la drépanocytose, première maladie génétique mondiale, de la dermatologie avec des programmes plus particulièrement dédiés aux albinos, de la E Santé et enfin de l'aide aux populations victimes de violences de guerre en soutenant notamment les actions du **Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en faveur des femmes victimes de violences sexuelles**. La Fondation est ainsi opératrice des programmes qu'elle développe en partenariat avec les acteurs institutionnels locaux (Ministères de la santé, universités, hôpitaux, associations locales...). Elle mène actuellement 37 programmes répartis dans 20 pays, en Afrique, en Asie et au Liban.

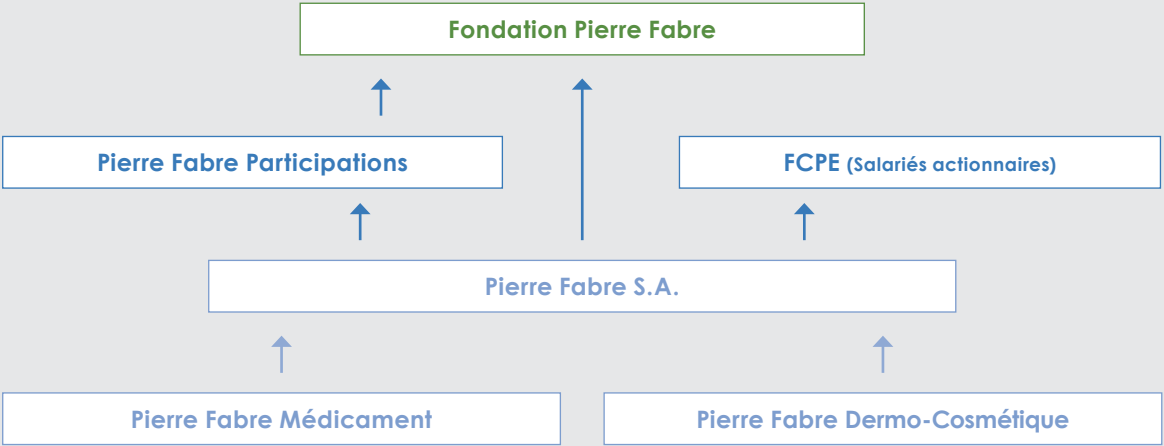
La Fondation ne s'immisce pas dans la gestion du Groupe, dont elle délègue le contrôle à sa filiale – la société Pierre Fabre Participations - qu'elle détient à 100%. Ses ressources proviennent ainsi principalement du groupe Pierre Fabre. En effet, son budget annuel 2021 s'élevait à 11.800.000 euros et a été principalement financé par les dividendes du groupe Pierre Fabre.

### LES SALARIÉS ACTIONNAIRES,

Détiennent des actions Pierre Fabre SA par le biais d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) intégré au Plan d'Épargne Groupe.

Le groupe pourvoit ainsi au budget de la Fondation à l'aide de subventions et/ou d'une politique de distribution adaptée de dividendes.

À cet effet, depuis plusieurs années, une partie des bénéfices du groupe Pierre Fabre, de l'ordre de 10% du résultat net consolidé du groupe, est reversée à ses actionnaires dont la Fondation Pierre Fabre.



2.1.4. Développement de l’actionnariat salarié

Déployé en France en 2005, le plan RUSCUS a été élargi depuis à 12 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Pologne, Mexique, Suisse, Autriche, République Tchèque et Slovaquie (dernier pays ayant intégré le plan RUSCUS en 2021).

Le dispositif adopté prévoit notamment un abondement de la part de l'entreprise privilégiant les salariés ayant une capacité d'épargne modérée, les frais de gestion étant pris en charge par le Groupe.

En 2021, 85,3 % des collaborateurs éligibles à la souscription dans les 12 pays sont actionnaires. Ce sont 8052 salariés et anciens salariés qui sont aujourd'hui actionnaires détenant ainsi 8,6 % du capital de Pierre FABRE S.A. L'objectif demeure d'atteindre 10 % du capital détenu par les salariés. De nouveaux pays intégreront le dispositif dans les années à venir, la Bulgarie pour 2022 et une étude pour la Chine est en cours pour cette même année ou 2023.

2.1.5. Fondations d'entreprise

Le Groupe Pierre Fabre contribue également au financement d'actions dans le domaine de la dermatologie et de la biodiversité via deux fondations d'entreprise :

LA FONDATION ECZÉMA, créée en 2004 par M. Pierre Fabre, dont les principales missions sont :

- › Aider et accompagner les patients afin qu'ils deviennent acteurs de leur maladie,
- › Agir comme le facilitateur d'une alliance entre les patients et les professionnels de santé,
- › Former et fédérer les professionnels de santé et les universitaires,
- › Contribuer avec les experts à une approche consensuelle de l'eczéma pour qu'elle soit partagée et comprise par tous,
- › Transmettre les connaissances autour de l'eczéma et faire connaître cette maladie,
- › Participer à la recherche autour de l'eczéma.

Son budget provient essentiellement des sommes versées par les sociétés du Groupe Pierre Fabre pour un montant de près de 875 000 Euros en 2021. Ainsi, la Fondation Eczéma soutient 39 écoles de l'atopie et 6 associations de patients.

LA FONDATION KBF (*Klorane Botanical Foundation*), créée en 1994 par M. Pierre Fabre, dont les principales missions sont :

- › Promouvoir, par tous les moyens adaptés, l'utilisation optimale des ressources végétales, patrimoine de l'Humanité,
- › Concourir à la sauvegarde d'espèces végétales en voie de disparition,
- › Favoriser la recherche sur les principes actifs des espèces végétales et leur utilisation aussi bien en cosmétologie qu'en pharmacie ;
- › Plus généralement, aider à toute action scientifique visant à mieux faire connaître le monde végétal et les potentialités cosmétiques et thérapeutiques de celui-ci.

Son budget provient essentiellement des sommes versées par les sociétés du Groupe Pierre Fabre pour un montant de 580 000 Euros en 2021.

Des exemples d'actions de la *Klorane Botanical Foundation* sont donnés dans le chapitre « Contribution à la neutralité Carbone ».

2.1.6. Résultats

|                                                                                                        | UNITÉ  | 2019  | 2020  | 2021  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|-------|-------|
| Capital détenu par les salariés                                                                        | %      | 8,50  | 8,25  | 8,6   |
| Part d'actionnaires / nombre de salaries éligibles                                                     | %      | 83,90 | 86,1  | 85,3  |
| Nombre d'actionnaires (salariés et anciens salariés)                                                   | Nombre | 8 192 | 8 381 | 8 052 |
| Contribution des fondations (Fondation Pierre Fabre, Fondation Eczema et Klorane Botanical Foundation) | M€     |       |       | 13,2  |

2.2. Éthique et conformité



2.2.1. Définition

Le Groupe Pierre Fabre se doit d'être en conformité avec les lois et réglementations nationales et supranationales applicables à ses activités ainsi qu'avec les divers codes d'auto-régulation professionnelle auquel il a souscrit, garantissant ainsi la mise en œuvre de principes d'éthique et de déontologie dans la conduite de ses opérations. Ce risque de non-conformité constitue un des risques prioritaires du Groupe tel que ressortant de la cartographie annuelle des risques du Groupe validée par le Comité de Direction du Groupe et le Comité d'audit.

Le Groupe Pierre Fabre s'est dès lors doté d'une gouvernance spécifiquement dédiée à l'éthique et à la conformité de ses opérations et déploie, à cet effet, un programme annuel couvrant l'ensemble de ses activités et territoires d'implantation.

2.2.2. Organisation

Le programme d'Éthique & conformité du Groupe fait l'objet d'un suivi régulier par différentes instances internes :

- › Le Comité éthique Groupe,
- › Le Comité Compliance Groupe,
- › Le Compliance Officer Committee.

Constitué de membres du Comité de Direction du Groupe et animé par le Directeur Éthique et Conformité, le Comité Éthique se réunit tous les semestres. Ce comité créé en 2014 a pour mission de veiller à l'application de la Charte éthique et des codes associés par l'ensemble des collaborateurs, de valider les programmes de formation portant sur les thématiques traitées par la Charte et de procéder, à échéance annuelle, à un bilan de la mise en œuvre du programme Éthique et conformité du Groupe dans ses différentes composantes.

Le Comité Compliance Groupe est l'instance d'élaboration et de déploiement du programme et des plans d'action. Il élabore le Programme annuel Éthique et Conformité pour être soumis pour approbation au Comité éthique Groupe. Il élabore les axes prioritaires, les objectifs, les plans d'actions associés et les moyens adaptés à leur atteinte tels que formalisés. Il suit l'avancement des plans d'actions et construit les indicateurs associés.

Ce Comité se réunit deux fois par an et rassemble les principales fonctions Corporate participant à l'élaboration et au déploiement du Programme Éthique & Conformité : Direction Éthique & Conformité, Direction Juridique, Contrôle interne, Audit interne, Direction des Ressources Humaines, Direction des Risques.

Le Compliance Officer Committee réunit tous les trimestres les différents Compliance Officers du Groupe (14 dont 9 implantés à l'étranger : Brésil, Mexique, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Chine (2), Russie, Pologne) à l'effet d'assurer un suivi opérationnel du Programme éthique et conformité et de partager les bonnes pratiques de mises en œuvre des différents volets dudit programme. Des référents Éthique & Conformité implantés dans les filiales ne disposant pas de compliance officer et sous la coordination de ceux-ci, viennent compléter les dispositifs permettant de couvrir ainsi l'ensemble des pays d'implantation du Groupe.

La Direction Éthique & Conformité rassemble l'ensemble des Compliance Officers (Corporate et International) et a pour principales missions :

- › D'animer et de coordonner le Programme Éthique & Conformité et les plans d'action associés tels qu'élaborés avec le Comité Compliance et validés par le Comité Éthique Groupe,
- › De gérer le Dispositif d'alerte interne.

Début 2020, dans le cadre du plan de transformation du Groupe, a été créée une Direction Qualité, Conformité et Risques sous laquelle ont été regroupées les activités Qualité Corporate, Risques, Contrôle interne, Éthique & Conformité et RGPD afin d'assurer une approche coordonnée de ces domaines. Les objectifs de cette entité sont : la sécurisation des risques, l'amélioration de l'efficience et de la performance des processus, la préservation des intérêts des actionnaires, l'assurance de la satisfaction patients/consommateurs et le respect des lois et règlements.

2.2.3. Politique

Le Groupe Pierre Fabre se caractérise par une forte culture façonnée par son fondateur, reposant dès l'origine sur des valeurs de rigueur, d'intégrité et de responsabilité.

Établir sa performance opérationnelle sur une culture d'éthique et de conformité forte est ainsi une composante essentielle de la stratégie du Groupe.

La Charte éthique du Groupe déployée en 2015 auprès de l'ensemble des collaborateurs, formalise l'ensemble des règles de conduite que s'impose le Groupe Pierre Fabre, en donnant un cadre à chaque collaborateur afin de le guider dans ses choix et attitudes, en faisant preuve de discernement. La Charte éthique fait l'objet de communications régulières auprès des collaborateurs notamment à l'occasion de la publication de codes et politiques internes qui en constituent la déclinaison. La Charte éthique est également remise à chaque nouveau collaborateur du Groupe.

Une version actualisée de cette Charte a été élaborée au cours du dernier trimestre 2021 pour être déployée à compter de février 2022. Cette nouvelle version, disponible en 20 langues, est articulée autour de quatre thématiques (Notre Éthique en tant qu'acteur de santé / Notre éthique en tant qu'acteur économique / Notre éthique en tant qu'employeur / Notre éthique en tant qu'entreprise citoyenne). La Charte éthique présente de façon pédagogique notamment à l'adresse des collaborateurs les règles et les comportements à adopter par tous, illustrés par des exemples concrets. Elle précise également les rôles des managers et des collaborateurs dans la mise en œuvre de la Charte au quotidien.

La Charte contient également le Dispositif d'alerte du Groupe, dispositif d'alerte général, non exclusivement dédié à certains risques d'intégrité tel que le risque de corruption, mais destiné à recueillir toute alerte potentielle. Ce dispositif permet ainsi à tout salarié et à tout collaborateur extérieur et occasionnel ayant connaissance d'une situation ou d'un agissement susceptible de violer les principes et règles de comportement énoncés dans la Charte, de signaler librement cette suspicion de violation à la Direction Éthique du Groupe.

Cette Charte est régulièrement enrichie par différents codes et politiques sectoriels. Ainsi, à titre d'illustration, un Code de conduite dédié à la lutte contre la corruption et à la prévention des conflits d'intérêts a été mis en œuvre pour la première fois fin 2018, dans tous les pays d'implantation du Groupe. Une version actualisée de ce Code a été déployée à l'automne 2021 et fera l'objet d'une nouvelle communication au cours du premier trimestre 2022.

De même, une Politique de Confidentialité mondiale portant sur la protection des données personnelles des parties prenantes du Groupe (collaborateurs, partenaires scientifiques, industriels et commerciaux, fournisseurs, patients et consommateurs) a été publiée sur le site internet du Groupe. Elle garantit le respect par le Groupe des réglementations applicables telles que le Règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel (RGPD).



## 2.2.4. Plan d'actions

**Le programme éthique et conformité du Groupe Pierre Fabre s'articule autour des quatre principaux axes suivants :**

- › Une communication sous l'autorité des différents membres du Comité de Direction auprès des collaborateurs des codes, politiques, procédures et processus se rapportant à la mise en œuvre effective du programme,
- › Une offre de formations générales et spécifiques à certaines thématiques du programme,
- › Encouragement des employés à signaler d'éventuels comportements ou activités contraires aux engagements du Groupe, sans crainte de représailles, afin que des enquêtes puissent être diligentées et que des mesures correctives appropriées puissent être prises, si nécessaire,
- › L'amélioration constante de l'environnement de contrôle interne en établissant des objectifs, en mettant en œuvre des plans et en prenant des mesures correctives appropriées, en cas de défaillances identifiées par des évaluations, inspections ou revues de direction internes ou externes.

**Ainsi au titre de l'année 2021, les plans d'action suivants ont été menés :**

- › La réalisation de la cartographie du risque de corruption déclinée au niveau de l'ensemble des entités Pierre Fabre consécutivement à la cartographie Groupe menée fin 2020 permettant de définir les plans d'actions destinés à être mis en œuvre en 2022, à l'effet notamment de se conformer aux dispositions des lois anti-corruption notamment la loi française SAPIN 2,
- › L'acquisition et l'intégration d'une plateforme internationale d'évaluation 360° du risque de conformité des tiers couvrant quatre principaux types de risques (intégrité, sociétal, opérations et financier),
- › Le déploiement d'une campagne de sensibilisation et de détection du risque de conflit d'intérêts adressée à plus de 700 cadres du Groupe fonction des responsabilités exercées et de leur exposition au risque en résultant,
- › La communication de plusieurs politiques internationales portant sur les interactions du Groupe avec les acteurs de santé (professionnels de santé, patients et leurs associations respectives) déclinées, le cas échéant, par statuts de produits (activités pharmaceutiques et cosmétiques) ayant pour objet de constituer des exigences communes à toutes les activités du Groupe, basées sur les standards de conformité internationaux,
- › La structuration à l'échelle de la Direction Éthique et Conformité de procédures de contrôle de 2ème niveau et d'une matrice de contrôles associée,
- › Le déploiement d'un programme de formations éthique et conformité avec de nouveaux modules relatifs à la fraude, à la communication responsable et à la réglementation Export control.

Enfin, au titre de l'année 2021, **le Dispositif d'alerte** a permis de recueillir et de traiter 10 signalements de diverses natures et provenant de plusieurs pays d'implantation du Groupe.

Il est précisé qu'aucune ne portait sur une atteinte à l'environnement ou à la réglementation portant sur la protection des données personnelles. Tous les signalements ont été clôturés avec parfois des sanctions disciplinaires allant jusqu'au licenciement des personnes mises en cause.

## 2.2.5. Biopiraterie

**La biopiraterie est définie comme l'appropriation ou l'usage illégal ou illégitime de ressources naturelles issues de la biodiversité ou des connaissances traditionnelles qui y sont associées et qui sont détenues par des peuples autochtones et populations locales.**

La **Convention sur la Diversité Biologique (1992)** et le **protocole de Nagoya (2010)** décrivent les principes régissant l'utilisation de telles ressources en instaurant des règles de partage juste et équitable des avantages qui sont retirés des éléments de la biodiversité et des connaissances traditionnelles des populations locales. Il s'agit de l'**Accès et du Partage des Avantages (APA)**.

Les laboratoires Pierre Fabre s'engagent à adopter une approche éthique pour le sourcing et les projets en lien avec la biodiversité, à respecter les principes de l'Accès et du Partage des Avantages et les législations nationales et supranationales qui découlent du protocole de Nagoya et qui précisent les règles d'accès applicables sur chaque territoire.

Le risque lié à la biopiraterie est identifié et adressé au sein du Groupe Pierre Fabre. Dans ce cadre, le groupe s'est doté d'une organisation interne permettant d'assurer la conformité de ses activités par rapport aux lois relatives à l'APA et ce tout au long de la vie des produits. Les processus internes ont été formalisés et les procédures nécessaires rédigées.

**Un référent APA a été nommé au sein de Green Mission Pierre Fabre** et un comité APA interne impliquant les différentes parties prenantes de l'entreprise (R&D, Achats, Affaires Réglementaires, Propriété Intellectuelle...) se réunit deux fois par an pour échanger autour de l'évolution des réglementations nationales APA, de cas concrets pour le Groupe (revue des matières concernées par les législations APA et des plans d'actions associés) et de l'avancement des démarches de l'entreprise en matière d'APA. Le comité arbitre les cas le nécessitant, ou décide d'en référer à la Direction Générale.

Chaque fois que les laboratoires Pierre Fabre envisagent l'utilisation d'ingrédients ou le dépôt de brevets pour des ingrédients issus de la biodiversité (nouveau sourcing à des fins de R&D, nouvelle utilisation, sécurisation des approvisionnements ou achats de commodités), qu'ils soient développés en interne ou achetés à des fournisseurs externes, une analyse de la réglementation applicable est réalisée et le cas échéant, les démarches appropriées sont menées auprès du pays concerné.

Des échanges réguliers ont lieu avec nos fournisseurs afin de garantir la légalité de l'accès et de l'utilisation de telles ressources, tout au long de la chaîne de valeur.

Afin de maintenir un niveau de connaissance approprié au sein de l'entreprise en matière d'APA, des communications et sensibilisations régulières sont organisées et destinées à toutes les parties prenantes. Nous sensibilisons également nos partenaires externes.

Afin de limiter les risques, les laboratoires Pierre Fabre effectuent une veille permanente sur l'évolution du contexte international, des outils réglementaires associés et des lois nationales relatives à l'accès et au partage des avantages. Une cartographie des différents pays avec leurs spécificités d'accès est actualisée en conséquence. Elle tient compte des réglementations en place (réglementation bien établie, durée estimée des démarches requises pour sécuriser l'accès aux ressources en vue de les utiliser par exemple) : 3 niveaux différents de sécurisation sont ainsi définis. Le cas échéant, le groupe s'appuie sur des consultants locaux.

Le groupe Pierre Fabre est par ailleurs impliqué dans les groupes de travail relatifs à l'APA des associations professionnelles françaises et européennes des secteurs cosmétiques et pharmaceutiques. Il contribue ainsi à la mise en place de bonnes pratiques pour ces secteurs et à l'élaboration de fiches récapitulatives sur les pays et leur cadre réglementaire, sur la base des textes de lois, de l'expérience pratique et d'échanges avec les autorités nationales compétentes, afin d'en faciliter la lecture et l'application par les utilisateurs. Il participe également avec des équipes universitaires à la rédaction d'articles plus fondamentaux traitant des problématiques d'APA afin d'éclairer le débat au sein de la communauté scientifique internationale.

## 2.2.6. Résultats

|                                                                        | UNITÉ  | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------------------------------------------------------------|--------|------|------|------|
| Part d'alertes traitées / Nombre d'alertes reçues                      | %      | 100  | 100  | 100  |
| Nombre d'alertes reçues                                                | Nombre | 14   | 12   | 10   |
| Nombre d'alertes reçues sur le manque de respect des droits de l'homme | Nombre | 0    | 0    | 3    |
| Nombre d'alertes reçues sur le manque de respect du règlement RGPD     | Nombre | 0    | 0    | 0    |

## 2.3. Achats responsables

Fort de son enracinement régional, le Groupe Pierre Fabre a toujours privilégié les entreprises locales dans ses achats et entretient des relations d'affaires durables avec un tissu d'entreprises de toutes tailles.



### 2.3.1. Définition

Le Groupe Pierre Fabre travaille avec un certain nombre de fournisseurs et de sous-traitants dont il doit s'assurer, au titre du devoir de vigilance, du respect des droits humains ou de l'absence de pollution environnementale par ces acteurs.

### 2.3.2. Politique

Aujourd'hui, l'engagement du Groupe Pierre Fabre dans les achats responsables a été formalisé au travers de sa charte éthique qui stipule que le Groupe attend de ses partenaires fournisseurs qu'ils adoptent un comportement éthique, en particulier en prohibant toute forme de corruption, active ou passive, directe ou indirecte et dans le domaine des droits de l'Homme et des conditions de travail, par l'application des conventions internationales en vigueur.

En déclinaison de cette charte éthique, la charte achats du groupe, déployée depuis 2015 et mise à jour en 2021, intègre les principes d'achats responsables au processus achats. Le processus Achat encadre notamment le processus de sélection des fournisseurs et la mesure de la performance de ceux-ci, en intégrant notamment des critères RSE, en amont du

référencement, lors des appels d'offres, puis dans les cotations annuelles.

S'appuyant sur des critères de cotation fournisseurs RSE déjà en place pour les familles d'achats matières premières et actifs végétaux, ces critères ont été harmonisés et généralisés à l'ensemble des familles d'achats en 2017.

Les critères sectoriels sont des critères environnementaux, sociaux (Droits de l'Homme), éthiques et de responsabilité vis-à-vis des fournisseurs.

Le niveau de pondération de ces critères RSE est défini par une cartographie indiquant le risque du secteur suivant une matrice Enjeux RSE/Enjeux financiers, ils vont généralement de 5 à 15 % du scoring global incluant la qualité, les coûts, les délais, l'innovation, l'organisation et la sécurité.

### 2.3.3. Organisation

La Direction Achats Groupe (France et filiales majeures) coordonne l'ensemble des achats du Groupe.

Les achats indirects (services généraux, énergie/déchets, marketing/communication, télécom, IT, R&D, prestations intellectuelles, parc automobile, ...) rapportent à la Direction Juridique et Financière du Groupe. Les achats directs (matières premières, articles de

conditionnement, sous-traitance industrielle, etc.) sont quant à eux rattachés à la Direction des Opérations.

Néanmoins, la Direction Achats Groupe est responsable des référentiels achats, définit et déploie les processus achats pour l'ensemble du Groupe, y compris les règles et outils visant à promouvoir les achats responsables.

### 2.3.4. Déploiement des évaluations RSE des fournisseurs

Le Groupe Pierre Fabre a acquis l'outil **ECOVADIS** qui se compose d'une plateforme qui couvre 198 secteurs d'activité et 155 pays. Les fournisseurs répondent à un questionnaire d'évaluation en fournissant des pièces justificatives, questionnaire qui repose sur les standards internationaux du développement durable, en particulier la **Global Reporting Initiative**, le **Pacte Global des Nations Unies** et la **norme ISO 26000**.

En 2019, le Groupe a mené un premier test sur une sélection de fournisseurs représentatifs pour chaque famille d'achats.

En 2020 et 2021, l'outil d'évaluation sur l'ensemble des familles d'achats et l'ensemble

des fournisseurs a été déployé, en priorisant les segments selon la cartographie d'analyse enjeux RSE / Enjeux financiers.

À la suite du déploiement de l'outil et à la massification des notes ECOVADIS, le Groupe est en mesure, lors de la sélection de fournisseurs pour ses appels d'offre, de limiter ses interrogations à ceux ayant intégré à minima un niveau supérieur à la moyenne de leur secteur sur les segments les plus risqués.

Ainsi, le référencement des fournisseurs est amélioré tout en contribuant l'ambition de développement durable de ces derniers.

### 2.3.5. Résultats

Sur un panel de 100 fournisseurs, lors de la phase pilote lancée en décembre 2019, 72 fournisseurs ont partagé leurs notes ou se sont vus évalués pour la première fois par ECOVADIS.

À fin 2021, la base comptabilise 327 fournisseurs cotés dans ECOVADIS. Le Chiffre d'affaires Achats réalisé avec ces 327 fournisseurs

évalués sur ECOVADIS représente environ 44 % du chiffre d'affaires achats du groupe Pierre Fabre de 2020 (achats directs et indirects confondus).

**La note moyenne de ces fournisseurs est de 60/100 quand le benchmark du secteur fait apparaître des notes moyennes de 42,9/100.**

|                                            | UNITÉ  | 2020 | 2021 |
|--------------------------------------------|--------|------|------|
| Nombre de fournisseurs cotés dans ECOVADIS | Nombre | 219  | 327  |



# Risques Environnementaux

3.1 : Changement climatique

p.28

3.2 : Impact environnemental de la production

p.33

## 3.1

# Changement climatique



### 3.1.1. Définition

Afin de s'adapter et lutter contre le changement climatique, les entreprises doivent créer des produits et des services à faible émission de carbone, réduire l'empreinte carbone de leur fonctionnement, engager les parties prenantes le long de leur chaîne d'approvisionnement pour améliorer la résilience de leurs infrastructures. Elles doivent également réorienter leur stratégie à long terme dans le but d'y intégrer les nouveaux enjeux liés au changement climatique et réduire durablement leur empreinte carbone.

### 3.1.2. Politique

**En 2020, le Comité de Direction a validé la stratégie climat de l'entreprise :** le Groupe Pierre Fabre s'engage dans une stratégie de réduction de son empreinte environnementale en s'alignant sur la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

La trajectoire SNBC a été choisie car les émissions du groupe Pierre Fabre ont principalement lieu en France (les sites de production sont principalement en France). La trajectoire SNBC est une trajectoire « Well below 2°C » mais elle fixe aussi comme objectif

la neutralité carbone en 2050. En outre, elle est "alignée Accord de Paris".

Dans cette optique, la trajectoire globale qui a été définie par le Groupe Pierre Fabre consiste à réduire de 33 % d'ici 2030 ses émissions de CO<sub>2</sub>eq des scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2015, en basant la majorité de ses efforts sur la réduction de ses émissions en valeur absolue et en absorbant une partie des émissions résiduelles ne pouvant être évitées.

### 3.1.3. Organisation

La Direction Green Mission Pierre Fabre pilote la stratégie Carbone globale du Groupe et accompagne les directions en charge de chacun des postes dans le déploiement de cette stratégie. **Les principales directions impliquées sont :**

» Industrie, Packaging, Achats directs et Distribution inclus au sein de la Direction des Opérations,

» Achats indirects inclus au sein de la Direction Finance et Affaires juridiques,

» Assurances et Moyens Généraux inclus au sein de la Direction Finance et Affaires juridiques.

### 3.1.4. Plan d'actions

**Les émissions CO<sub>2</sub> du Groupe sont réparties de la façon suivante :**

- » Les achats représentent environ 50 % des émissions de CO<sub>2</sub> (avec une répartition équivalente entre les achats de services, les achats de packagings et les achats de matières premières),
- » Chacun des postes suivants représente entre 10 et 15 % des émissions de CO<sub>2</sub> : la logistique, les consommations d'énergie, la mobilité (avec une répartition équivalente entre le parc automobile, les trajets professionnels et les déplacements domicile-travail et des visiteurs) et les immobilisations et déchets.

Le Groupe a décliné un plan d'actions par grande thématique en priorisant les plus gros postes d'émissions sur lesquels il peut agir : **Packaging, Fret, Energie, décarbonation de la flotte automobile, IT.** En 2021, un outil de mesure des émissions carbone de nos filiales a été déployé afin d'avoir une mesure plus fine pays par pays, ce qui permettra à terme de déployer des plans de réduction des émissions pays par pays. 2022 sera consacrée à la mise en place d'un outil pour semi-automatiser les calculs de bilan carbone. Cela nous permettra d'affiner nos calculs du scope 3 sur notre année de référence 2015 et mesurer notre progression de réduction des émissions sur l'ensemble des scopes en 2022.

#### 3.1.4.1. Réduction des émissions du poste Achats

**Les achats de packagings représentent 30 % du poste achats.** Depuis 2008, le Groupe Pierre Fabre réalise des analyses du cycle de vie de ses produits. Après 10 années de recul, ces analyses démontrent qu'en moyenne « hors phase d'utilisation des produits », 40 à 50 % de l'impact environnemental proviennent du packaging.

L'une des premières actions emblématiques a été l'intégration de plastique recyclé dans les flacons de shampoing Klorane en 2011.

Afin d'évaluer le profil environnemental de ses packagings et d'activer les bons leviers d'amélioration écologique sans greenwashing, le Groupe a élaboré un guide interne d'Ecoconception des emballages cosmétiques. Ce guide est composé de fiches pratiques qui abordent des problématiques spécifiques et concrètes sur les différentes typologies d'emballages (tube, flacon,...) et **propose des axes d'amélioration.**

Depuis 2019, l'ensemble des références packaging de produits cosmétiques ont été évaluées selon ces outils, ce qui permet d'avoir une note environnementale pour chacun d'eux et d'activer les bons leviers pour améliorer le profil écologique de chaque article de conditionnement pour tout nouveau lancement de produit. L'ensemble des packagings de la Business Unit Medical Care est en cours d'évaluation. Tout nouveau développement produit présente un impact environnemental packaging meilleur que le produit précédent. L'impact environnemental packaging est un critère qui entre dans le choix de la validation des projets par la Direction Générale, aux côtés des critères économiques.

La **stratégie d'éco-conception** des packagings est travaillée avec les marques, la Direction Packaging et la Direction Green Mission. Elle est validée par la Direction Générale et discutée tous les 6 mois.

**Les axes de travail sont les suivants :**

- » Allègement du poids des packagings,
- » Suppression des éléments d'emballage,
- » Augmentation de la part de matériaux recyclés,
- » Abandon de matériaux fortement carbonés,
- » Augmentation du pourcentage de matériaux recyclables dans les produits vendus,
- » Déploiement de solutions de recharge.

En 2021, la BU DCPC a participé au Plastic Act, engagement sectoriel en réponse aux obligations de la loi AGECL et décliné cet engagement en objectif interne.

La BU MC a, quant à elle, participé au Groupe de travail piloté par l'éco-organisme ADELPHÉ sur la substitution du PVC dans les blisters de médicament.

À la différence des achats de packaging, il est plus difficile d'avoir une analyse fine des impacts carbone des achats de services et matières premières en l'absence de nombreux facteurs d'émission pour réaliser les calculs. L'action du Groupe Pierre Fabre se porte par conséquent sur l'intégration du critère carbone dans la sélection de ses fournisseurs afin de s'assurer qu'ils mettent en œuvre une stratégie de réduction de leur empreinte carbone. Dans un premier temps, cela consiste au déploiement de l'évaluation **ECOVADIS** de ses fournisseurs présentés dans le chapitre 2.3 « Achats Responsables ». Dans un second temps, sera intégrée une pondération sur le critère environnement composant la note **ECOVADIS** dans le système de cotation fournisseur. L'année 2021 a été consacrée au déploiement de l'évaluation **ECOVADIS** de ses fournisseurs et 2022 sera consacré à la définition du process d'intégration de cette cotation carbone fournisseur sur certaines familles d'achats.

### 3.1.4.2. Réduction des émissions du poste

La partie transport représente près de 15 % des émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe. Le Groupe agit aussi bien sur le fret amont que sur le fret aval afin de réduire ce poste d'émission.

Concernant le fret amont, le Groupe a toujours favorisé les achats locaux ce qui permet de limiter les distances à parcourir pour les matières et articles de conditionnement nécessaires à la fabrication de ses produits. Le **GREEN IMPACT INDEX**, outil de cotation RSE des produits du Groupe, décrit au chapitre 6.4 « Communication Transparente », intègre d'ailleurs le critère origine géographique des matières premières qui composent ses formules.

Concernant le fret aval, la priorité du Groupe Pierre Fabre est de limiter l'usage du transport aérien, car bien que la part de l'aérien pour la livraison de ses produits à l'international ne représente qu'environ 2% des modes de transport, cela contribue à plus de 60 % des émissions CO<sub>2</sub> de ce poste.

Afin de poursuivre son travail d'optimisation des transports routiers, la direction logistique s'est dotée d'un outil lui permettant une mesure plus fine des émissions carbone générés par cette activité.

**Après le paramétrage de l'outil, au premier trimestre, l'année sera consacrée à l'élaboration d'un plan d'action détaillé intégrant :**

- » Le taux de chargement des véhicules,
- » L'optimisation des flux ;
- » L'étude de carburant alternatif, l'intégration du carbone aux critères de sélection de ses fournisseurs

### 3.1.4.3. Réduction des émissions du poste Energie

**La consommation énergétique représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre du Groupe (12% des émissions totales).**

Depuis plus de 10 ans, le Groupe travaille à la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> liées à la consommation énergétique au travers d'actions sur l'efficacité énergétique de ses bâtiments et de ses équipements ainsi que sur la modification du mix énergétique pour augmenter la part des énergies renouvelables. L'ensemble de ces actions sont détaillées dans le chapitre 3.2.4.2.

### 3.1.4.4. Réduction des émissions sur les autres postes

#### 3.1.4.4.1. Engagé dans la Mobilité Durable

La mobilité (Trajets professionnels et trajets Domicile-Travail) représente également une part importante des émissions de gaz à effet de serre du Groupe (10 % des émissions totales).

**Historiquement, de nombreuses actions ont été menées par le Groupe Pierre Fabre afin d'engager les collaborateurs vers une mobilité plus verte :**

- » Mise en place du covoiturage en 2011 à l'aide d'un site dédié aux collaborateurs français,
- » Création d'une gare SNCF à proximité du site des Cauquillous (Lavaur, Tarn) lors du déménagement des activités dermo-cosmétiques en 2000,
- » Mise en place d'une navette bus entre les villes de Castres et Soual pour les collaborateurs travaillant sur le site de production dermo-cosmétique de Soual depuis 1970.

En 2021, une grande étude de mobilité a été lancée sur la zone géographique Toulouse-Castres-Lavaur qui concentre le plus grand nombre de collaborateurs français afin de définir un nouveau plan d'actions pour verdir encore plus la mobilité domicile-travail.

Un questionnaire adressé à plus de 3000 collaborateurs a permis de recueillir les modes de déplacements domicile travail et les attentes de collaborateurs pour passer à une mobilité plus verte.

**Ce projet se poursuit en 2022.**

#### 3.1.4.4.2. Immobilisations et Numérique

Concernant le parc immobilier, le Groupe est engagé depuis plusieurs années dans des démarches HQE™ (Haute Qualité Environnementale™) qui portent sur la réduction des impacts environnementaux d'un bâtiment conjuguée à l'optimisation du cadre de vie pour le confort et la santé de l'utilisateur.

**Les démarches suivantes ont été réalisées :**

- » Des opérations expérimentales NF HQE™ Bâtiments tertiaires et bâtiments industriels en 2012 pour les extensions de l'usine de Soual puis 2014 pour l'extension de l'usine d'Avène
- » Des opérations certifiées pour Avène l'Hôtel (2016- Avène les Bains), Péraudel (2017-Castres), Cauquillous (2018-Lavaur), Equipement sportif (2019-Avène les Bains).

En 2021, c'est le projet d'espace de réunion et de centre médical à Avène qui a été labellisé HQE™ Bâtiment Durable.

Concernant l'impact du numérique, ce dernier se retrouve sous différents postes : achats, consommation énergétique des équipements, immobilisation des outils informatiques.

Il est démontré par différentes études que la consommation d'énergie liée au numérique est en hausse de 9 % par an et qu'il est possible de la ramener à 1,5 % par an en adoptant la « Sobriété numérique » comme principe d'action. Depuis 2020, des campagnes de sensibilisation des collaborateurs ont été menées pour les engager sur la voix de la sobriété numérique (cf. Chapitre 3.1.4.6.2) et le Groupe a adhéré à l'INR (Institut Numérique Responsable).

En 2021, le site internet Dexeryl a servi de projet pilote d'éco-conception digital pour Medical Care France.

### 3.1.4.5. Contribution à la neutralité carbone

**Pour agir contre le dérèglement climatique, le Groupe Pierre Fabre est engagé dans différents programmes de préservation de la biodiversité depuis de nombreuses années. Parmi ceux-ci, divers projets de plantations d'arbres ont été déployés depuis 2007.**

Par exemple, la marque **A-Derma** est engagée depuis 8 ans dans le projet **Climat Local** et a planté plus de 6 km de haies (végétaux majoritairement issus du label Végétal Local) permettant de stocker ainsi près de 650 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> liées à la production annuelle mondiale d'un produit phare de la marque. Le développement de ces haies sera suivi pendant plusieurs années et permettra, au bout de 25 ans, de contribuer à la neutralité carbone du produit. Ce projet s'appuie sur des partenariats locaux (**Arbres & Paysages Tarnais, Climat Local, lycée professionnel**) permettant de s'assurer des bénéfices sociaux et environnementaux de cette démarche, en plus des crédits carbone certifiés. Cette opération est annuellement reconduite avec des collaborateurs de l'entreprise pour les sensibiliser à l'importance de la biodiversité.

PFM a continué de remplacer les arbres implantés de 2014 à 2020 et l'audit de contrôle final par **Ecocert** a bien reconnu en mars 2021 l'intégralité du projet de 140 ha soient 140 000 arbres selon le référentiel Reforestation solidaire. En plus de son impact environnemental, ce projet permet de créer de l'activité économique pour les populations locales : emplois saisonniers pour la plantation et l'entretien (4 mois d'activité x 10 personnes environ), création de 2 pépinières de jeunes plants... Une partie des arbres choisis répond aux besoins des populations comme la production de fruits ou la fourniture de bois de chauffage.

La marque **René Furterer** a financé en 2020 et 2021 la **plantation de Karité** pour soutenir son fournisseur de beurre de karité, en complément d'un financement pour la mise en place et le fonctionnement d'une crèche destinée à ses salariés.

La marque **Naturactive**, en partenariat avec **Reforest'Action**, contribue à la restauration et à la création de forêts ayant pour objectif de renforcer la résilience des écosystèmes et contribuer ainsi à lutter contre le réchauffement climatique : la sélection d'essences adaptées (Mélèze, Douglas, Hêtre) renforcera le peuplement face aux aléas climatiques, maladies, éventuelles attaques d'insectes et fournira habitats et ressources à la biodiversité. Les parcelles, représentant une surface de 10 hectares se situent dans le Parc naturel régional du Haut Languedoc.

**Klorane Botanical Foundation**, la Fondation d'entreprise de la marque Klorane, a financé en 2021 trois **projets d'agroforesterie** en lien avec ses filières d'approvisionnement en plantes :

- » en Équateur, pays d'approvisionnement en écorce de quinquina, l'association Ishpingo a planté 6500 arbres
- » en Indonésie, pays d'approvisionnement de l'Alpinia galanga, l'association Cœur de Forêt a planté 3000 arbres sur l'île de Flores
- » au Sénégal, le projet de la Grande Muraille Verte est poursuivi avec la plantation de 10 000 arbres comme chaque année

Dans le cadre de l'opération **Skin Protect Ocean Respect** visant à sensibiliser les consommateurs sur l'usage des crèmes solaires, la marque **Avène** a développé un projet holistique avec un partenaire en Indonésie visant à **régénérer l'écosystème marin et sensibiliser les populations locales** autour d'un lagon à réduire leur impact sur l'environnement : promotion de l'agroforesterie, installation de récifs artificiels, plantation de mangrove et construction d'une gestion communautaire des déchets : objectif 2021 de 45 t de déchets recyclés en 3 ans.

En 2021, le Groupe a recensé ce qui est déjà réalisé par la filiale France mais aussi sur ses filiales internationales et identifié une liste de projets complémentaires afin de mettre en œuvre en 2022 une politique de puits de carbone compatible avec une trajectoire 2°C. Les anciens projets de reforestation à Madagascar, de **Climat Local** et de **MyTree** permettent ainsi de couvrir 9% de nos besoins en puits de carbone. Une étude complémentaire sera menée en 2022 pour étudier la faisabilité de valoriser nos bonnes pratiques sur nos propres réserves foncières (terres agricoles et forêts)

3.1.4.6. Engagement

Dans la poursuite des engagements en faveur de la biodiversité depuis 60 ans et afin d'être encore plus efficaces et visibles, le Groupe Pierre Fabre a rejoint Act4Nature France et International.

En signant la charte d'Act4Nature, il participe à une alliance entre entreprises, pouvoirs publics, scientifiques et associations environnementales autour d'une ambition : gagner en visibilité pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. En rejoignant Act4Nature, le Groupe adhère à des engagements communs et prend des engagements individuels, spécifiques à son entreprise et qui ont été évalués par un comité de pilotage.

Le Groupe a également signé le Manifeste des étudiants pour un réveil écologique qui propose des outils concrets pour aider les étudiants à mobiliser leurs écoles et universités pour mieux se former sur les questions écologiques et aider les jeunes diplômés à choisir un employeur suffisamment engagé dans la transition.

Parce que le défi est immense, il est également de sa responsabilité en tant qu'entreprise d'engager fournisseurs, clients et collaborateurs.

3.1.4.6.1. Engagement des clients

Avec le projet « Pharmacie Engagée Green », le Groupe Pierre Fabre embarque dans sa démarche éco-socio-responsable labellisée THQSE® (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale) l'ultime maillon de sa chaîne de valeur, la pharmacie. Déjà 3 pharmacies ont été certifiées en 2020 et une cinquantaine ont été accompagnées en France en 2021.

Avec l'agence Primum non nocere®, le Groupe propose désormais aux officines une

solution d'accompagnement pour évaluer et professionnaliser leur impact environnemental, économique et sociétal. Ce premier outil de management RSE en ligne spécifique au secteur officinal est animé par des experts de la profession et du développement durable. Primum Office guide les officines depuis l'audit de départ jusqu'au reporting annuel, en passant par l'implantation d'objectifs personnalisés et d'indicateurs de suivi avec des propositions d'actions adaptées à chaque pharmacie.

3.1.4.6.2. Engagement des collaborateurs

Afin de réduire son empreinte carbone en adoptant des « réflexes numériques » simples, le Groupe Pierre Fabre propose à ses collaborateurs en France et à l'International d'être acteurs de sa feuille de route Carbone à travers des challenges Cyber CleanUp Day consistant à engager les collaborateurs dans le tri de leur zone d'échange afin de libérer un maximum d'espace de stockage.

Chaque site et filiale a également été accompagné dans une démarche de sélection d'éco-comportements autour d'enjeux phares tels que : l'eau, les déchets, l'énergie ou encore la mobilité. De petits réflexes en projets un peu plus structurants, une belle dynamique d'initiatives a vu le jour sur l'ensemble des pays qui ont partagé leurs expériences pour fédérer encore plus en interne.

D'autre part, chaque collaborateur est encouragé à s'engager annuellement à travers une action sociale et/ou de protection de la biodiversité. Le Groupe a signé des partenariats avec 3 associations alignées avec sa raison d'être : Cancer@Work, la Fédération Française de la Peau et Envol Vert avec lesquelles des collaborateurs peuvent partager un moment, donner de leur temps et incarner leur conviction.

3.1.5. Résultats

|                                                                                                          | UNITÉ                          | 2019 | 2020  | 2021  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------|-------|-------|
| Émissions directes et indirectes liées à la consommation d'énergie (scopes 1 et 2)                       | Milliers de TeqCO <sub>2</sub> | 18,9 | 17,2  | 17,7  |
| Ratio (Émissions directes et indirectes liées à la consommation d'énergie / Chiffre d'affaires)          | Teq CO <sub>2</sub> /M€        | 7,8  | 7,6   | 7,2   |
| Part de diminution des émissions de CO <sub>2</sub> liées à la consommation d'énergie par rapport à 2015 | %                              | -6,7 | -15,1 | -12,7 |
| % Matières recyclées dans les produits                                                                   | %                              | ND   | ND    | 10,5  |
| % Matières recyclables dans les produits                                                                 | %                              | ND   | ND    | 86    |

ND : non déterminé

3.2. Impact environnemental de la production

Le Groupe Pierre Fabre travaille depuis de nombreuses années sur la diminution de l'impact environnemental de la fabrication des produits. Améliorer l'efficacité énergétique des installations, augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, diminuer la consommation d'eau et limiter les rejets et les déchets sont ses principaux enjeux.



3.2.1. Définition

Toute activité de production peut entraîner un risque de pollution ou d'épuisement des ressources du fait de la non prise en compte des impacts environnementaux des ressources utilisées, des rejets et des déchets.

3.2.2. Politique

La volonté du Groupe Pierre Fabre en la matière s'exprime au travers de sa politique Santé, Sécurité, Environnement Groupe (politique SSE Groupe), définie en cohérence avec le projet du Groupe et sa stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et formalisée dans un engagement signé par la Direction Générale.

En matière d'Environnement, le Groupe veille à réduire son empreinte environnementale et à respecter les obligations réglementaires de chacun des pays dans lesquels il est présent.

Pour y parvenir, différents enjeux ont été identifiés :

L'internalisation de sa politique en passant par la définition de lignes directrices et de fondamentaux Environnement applicables à toutes les entités du Groupe,

La préservation de l'environnement au travers de plans d'actions de réduction de ses impacts environnementaux.

Le Groupe Pierre Fabre a donc pris en ce sens les engagements suivants :

- Réduire sa consommation d'énergie de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2015 et augmenter sa part d'énergies renouvelables pour atteindre 25 % de consommation d'énergie issue d'énergies renouvelables d'ici 2025,
- Diminuer sa consommation d'eau de 20 % d'ici 2024 par rapport à 2018,
- Réduire sa production de déchets de 15 % d'ici 2025 par rapport à 2018.

### 3.2.3. Organisation

**Pour répondre à ces enjeux, le Groupe Pierre Fabre s'appuie sur la politique SSE Groupe animée par trois structures centrales distinctes :**

- › La Direction Santé & Sécurité au Travail, intégrée à la Direction des Ressources Humaines
- › La Direction Environnement incluse au sein de la Direction RSE & Développement Durable, intégrée à la Direction Green Mission Pierre Fabre
- › La Direction des Services Généraux et Assurances, intégrée à la Direction Finance et Juridique.

**Pour la partie Environnement, la Direction Environnement a pour principales missions :**

- › D'établir et de piloter la politique Environnement au niveau Groupe notamment via la définition de lignes directrices
- › D'animer les réseaux HSE via, par exemple, le partage des meilleures pratiques, la définition de procédures opérationnelles si nécessaire. Elle assure également une fonction de support réglementaire et technique pour l'ensemble des entités du Groupe Pierre Fabre.

### 3.2.4. Plan d'actions

#### 3.2.4.1. Conformité réglementaire

**Afin de veiller à la conformité des installations, à la fois en France et à l'international, deux procédures ont vu le jour en 2018.**

L'objectif de la première procédure est d'harmoniser les pratiques d'analyse de conformité environnementale. Ceci permet de mesurer l'état de conformité réglementaire de tous les sites du Groupe Pierre Fabre selon un même référentiel par un tiers expert et de mettre en œuvre les actions correctives de mise en conformité le cas échéant.

**Cette procédure s'applique :**

- › En France à l'ensemble des sites administratifs, de production, de R&D et de distribution soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- › À l'International à l'ensemble des sites de production et de distribution détenus par le Groupe.

En France, afin de nous assurer de la conformité réglementaire des établissements, un outil de veille réglementaire a été mis en place depuis plus de 10 ans. Celui-ci permet de disposer d'une veille spécifique par établissement industriel et de R&D et d'une veille globale pour les sites administratifs sur le périmètre France. Chaque site évalue sa conformité à partir de cette veille spécifique via cet outil. En 2020, chaque établissement a, a minima, réalisé une première revue de ces exigences environnementales par le tiers expert. De plus, en France, toute exploitation industrielle susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou

**La Direction Environnement prend également en charge des missions opérationnelles telles que :**

- › Le suivi de dossiers réglementaires des établissements industriels, de logistique, de recherche et développement ainsi que des sites administratifs (19 sites classés « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement » ICPE au 31 décembre 2021 en France)
- › La validation de la conformité réglementaire des filières françaises de traitement des déchets
- › L'administration du système d'informations des données environnementales françaises et internationales
- › La consolidation et la communication du reporting des données environnementales.

Une direction HSE au niveau de la Direction des Opérations a été créée fin 2020 afin d'assurer la coordination des directions HSE des sites de production et de distribution, de veiller de la déclinaison de la politique HSE Groupe, de la bonne conduite des plans d'actions associés et suivre les indicateurs de performance.

nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Les sites soumis à Autorisation ou Enregistrement (4 sites soumis à autorisation et 4 à enregistrement) font l'objet d'une surveillance de la part de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), les sites soumis à Déclaration avec contrôle (11 sites) font l'objet de contrôles périodiques par des organismes accrédités. Ces audits permettent également de veiller à la conformité réglementaire des sites et de mettre en place des plans d'actions lorsque nécessaire.

À l'international, les sites sont soumis aux réglementations locales applicables en matière d'environnement. En 2019, le site de production du Brésil a réalisé son état de conformité initial via un tiers expert et a reconduit son analyse en 2020.

De plus, la mise en œuvre de l'**ISO 14001** sur tous les sites de chimie du Groupe Pierre Fabre (France et international) et sur 2 sites de production dermo-cosmétiques lui assure également un suivi de conformité réglementaire.

L'objectif de la deuxième procédure est de définir les modalités d'intégration de spécifications techniques et d'exigences SSE (Santé au travail, Sécurité des biens et des personnes, et Environnement) dans les Projets immobiliers et ainsi harmoniser la prise en compte et l'intégration des Exigences SSE et renforcer la démarche de prévention du Groupe en évitant, autant que possible, l'introduction de risques ou en les limitant.



#### 3.2.4.2. Énergie

Comme présenté dans le chapitre 3.1, la consommation énergétique représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre du Groupe. Il est donc primordial de mener des actions pour réduire les consommations énergétiques.

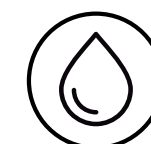
Depuis 2020, le Groupe a engagé des travaux afin de définir une **stratégie de réduction globale** et avoir une vision consolidée des plans d'actions de chaque site. En 2020, une première étude a été conduite sur 4 sites pilotes (Soual, Gien, Gaillac, Langlade) et en 2021 cette étude a été déployée de façon à couvrir environ 90% de la consommation énergétique du groupe. Cela nous a permis d'établir différents scénarios qui ont abouti à un plan d'investissement regroupant des projets d'efficacité énergétique et des projets de décarbonation.

**Les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique portent, par exemple, sur :**

- › Des installations avec le remplacement par des équipements moins énergivores et plus performants (ex : changement de groupes froids), amélioration de l'usage des équipements (ex : réduction des débits et des températures des centrales de traitement d'air (CTA) en fonction des jours travaillés...), récupération d'énergie sur certaines installations (ex : récupération de la chaleur des compresseurs pour l'intégrer dans les CTA...), relamping.
- › Des bâtiments avec le changement des éclairages, l'isolation des bâtiments, des démarches HQE.

**Concernant le changement de mix énergétique :**

- › Depuis 2013, le Groupe Pierre Fabre dispose d'un contrat équilibre avec son fournisseur d'énergie pour la majeure partie des sites français. Il certifie que 100 % de l'énergie électrique achetée est d'origine renouvelable.
- › Pour la production de chaleur, les énergies renouvelables sont privilégiées. A titre d'illustrations, le site de production de Soual (Tarn) est alimenté par une chaudière biomasse, celui de Mazamet (Tarn) par une chaudière communale alimentée pour partie avec de la biomasse et le centre de R&D CRDPF (Haute-Garonne) est alimenté par un incinérateur de déchets ménagers.
- › Des projets additionnels de substitution du gaz par du biogaz, la mise en place de nouvelles chaudières biomasses, de panneaux photovoltaïques et suppression des chaudières fioul sont à l'étude.



#### 3.2.4.3. Eau

**L'eau prélevée pour les besoins des activités du Groupe provient des réseaux d'eau potable, de forages et de cours d'eau :**

- › L'eau de ville est principalement utilisée pour la production,
- › L'eau de forage est principalement utilisée pour la fabrication des produits des sites d'Avène et d'Aréal,
- › L'eau de rivière est principalement utilisée pour le refroidissement de certaines installations et l'arrosage des espaces verts.

**Le Groupe Pierre s'engage à diminuer sa consommation d'eau de 20 % d'ici 2024 par rapport à 2018. Afin d'y parvenir, des actions spécifiques sont mises en place visant à réduire la consommation d'eau du Groupe, comme, par exemple :**

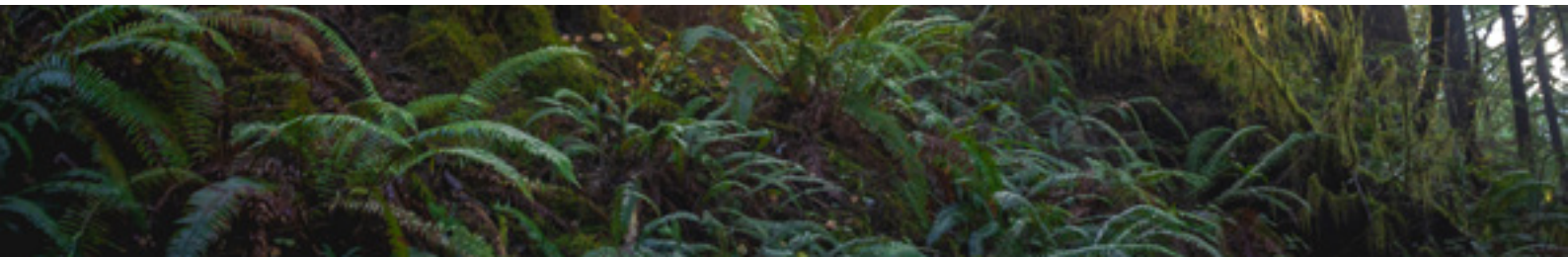
- › Renforcer la surveillance des réseaux et installations pour améliorer le pilotage de la consommation d'eau (mise en place de compteurs, d'une gestion technique centralisée, etc.)
- › Améliorer les cycles de lavage dans le process de production
- › Réaliser des améliorations techniques des équipements et installations pour faire des économies d'eau
- › Sensibiliser les collaborateurs aux « bonnes pratiques d'utilisation de l'eau ».

3.2.4.4. Effluents

Le Groupe Pierre Fabre porte une attention particulière sur le traitement de ses eaux usées. En effet, de nombreux sites de production disposent de stations de pré-traitement ou de traitement des effluents.

Les rejets d'effluents industriels des sites du Groupe sont traités de trois manières différentes :

- Stations d'épuration internes : en 2021, 3 usines sont dotées de stations d'épuration internes avec rejet direct dans le milieu naturel après traitement.
- Stations de pré-traitement interne : en 2021, 3 usines sont dotées de stations de pré-traitement de leurs effluents. Les eaux usées sont ensuite traitées par une station d'épuration biologique externe.



3.2.4.5. Déchets

La réduction et la valorisation des déchets sont deux des objectifs environnementaux majeurs pour le Groupe. Les pistes (réemploi, recyclage, compostage, valorisation énergétique) sont systématiquement explorées afin de maximiser la valorisation des déchets.

En France, la gestion des déchets industriels, de logistique et de R&D fait partie de contrats Groupe issus d'appels d'offres. Une vigilance particulière sur la valorisation de ces déchets est apportée lors de la sélection des prestataires. De plus, depuis près de 15 ans, la traçabilité des déchets est assurée via un système informatisé permettant d'avoir une traçabilité des prestataires, de la quantité et de la destination des déchets. À l'international, chaque site industriel possède son propre mode de gestion des déchets en fonction des contraintes de son territoire.

Le Groupe s'engage à réduire sa production de déchets de 15 % d'ici 2025 (par rapport à 2018) en limitant notamment le gaspillage, en augmentant le réemploi et pratiquant le don de ses invendus dès que cela est possible. L'année 2021 a été consacrée à l'extension des dons de produits finis, y compris des produits techniques comme des soins de support, traitement de maladies dermatologiques,...

Pour ce faire la Groupe a décidé d'étendre les partenariats avec PHENIX et l'AGENCE DU DON EN NATURE à tous les produits d'hygiène et dermo-

Rejet direct dans une station d'épuration communale : 3 sites industriels sont raccordés à des stations d'épuration communales selon des conventions établies avec leurs opérateurs.

Les techniques de traitement mises en œuvre sont revues afin d'optimiser les traitements réalisés de manière préventive ou dès que cela est nécessaire (par exemple, ajout d'équipements afin d'abaisser les paramètres en sortie de traitement, travaux afin d'augmenter la capacité de traitement, etc.). En 2020, nos 2 sites de production dermo-cosmétique ont mis en place des filtres au charbon actif afin d'améliorer les rejets en Demande Chimique en Oxygène (DCO) dure (le rendement épuratoire des 2 stations est au-dessus des 99 %).

cosmétique du Groupe. Un process spécifique a été mis en place afin de systématiser le don plutôt que la destruction. Sont privilégiées des associations locales là où le Groupe est implanté (notamment en Occitanie) et le Groupe a développé un réseau d'associations orientées santé comme Banlieue Santé ou Pharmacie Solidaire.

En 2020, 34 palettes de produits avaient été données à l'Agence du Don en Nature dans le cadre d'un partenariat avec la marque Klorane. En 2021, ce sont près de 154 équivalents-palettes de produits cosmétiques qui ont été confiées à cette association, toutes les marques du Groupe étant représentées. Ce volume a en partie pu être atteint grâce à la mise en place sur le site de distribution de Muret d'un nouveau process de tri des retours clients par grandes typologies de produits (soins capillaires, produits d'hygiène bucco-dentaire...) qui permet à l'Agence du Don en Nature de les donner plus facilement.

Le partenariat avec Phenix a lui aussi été considérablement étendu. Limité à la seule marque Oral Care jusqu'en 2020, il concerne désormais toutes les produits cosmétiques du Groupe. Alors qu'environ 110 000 produits et échantillons avaient été confiés à Phenix l'année dernière (pour 18 équivalents-palettes), ce sont plus de 1,7 million de produits et échantillons (428 équivalents-palettes) qui ont été donnés à des associations via ce partenaire sur l'ensemble de l'année 2021.

3.2.5. Résultats

Énergie

|                                                                                        | UNITÉ                 | 2018 | 2019 | 2020  | 2021  |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------|------|-------|-------|
| Consommation totale d'énergie                                                          | GWh <sub>ef</sub>     | 190  | 185  | 171   | 172   |
| Ratio (Consommation totale d'énergie/Chiffre d'affaires)                               | MWh <sub>ef</sub> /M€ | 82,6 | 76,4 | 75,7  | 70,4  |
| Part de diminution de la consommation d'énergie par rapport à 2015                     | %                     | -1,2 | -3,8 | -10,7 | -10,3 |
| Part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique (hors contrat électricité verte) | %                     | 5,1  | 5,7  | 5,2   | 5,5   |

\*GWh<sub>ef</sub> = GWh d'énergie finale

Eau

|                                                           | UNITÉ                      | 2018 | 2019 | 2020  | 2021  |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------|------|------|-------|-------|
| Prélèvement total d'eau                                   | Milliers de m <sup>3</sup> | 698  | 643  | 598   | 601   |
| Ratio (Prélèvement total d'eau/Chiffre d'affaires)        | m <sup>3</sup> /M€         | 301  | 265  | 264   | 245   |
| % de diminution des prélèvements d'eau par rapport à 2018 | %                          | -    | -7,0 | -13,7 | -13,2 |

Déchets

|                                                                 | UNITÉ              | 2018 | 2019 | 2020  | 2021 |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|------|------|-------|------|
| Quantité totale de déchets produits                             | Milliers de tonnes | 17,6 | 17   | 15,4  | 16,4 |
| Ratio (Quantité totale de déchets produits/Chiffre d'affaires)  | t/M€               | 7,7  | 7,0  | 6,8   | 6,7  |
| Part de déchets produits valorisés                              | %                  | 76   | 78   | 76    | 76   |
| Part de diminution de production des déchets par rapport à 2018 | %                  | -    | -3,6 | -12,5 | -7,0 |

Les déchets issus des activités de production, de chimie, de logistique et de R&D sur le périmètre France, ainsi que le site d'Aréal à l'international représentent environ 16 milliers de tonnes de déchets en 2021. À noter que certains déchets spécifiques (déchets de fluides frigorigènes par exemple) dont les quantités sont faibles ne sont pas inclus dans le périmètre de cet indicateur.



## Risques Sociaux

4.1 : Diversité et inclusion

p.40

4.2 : Santé et sécurisation des collaborateurs

p.44

## 4.1

# Diversité et inclusion



### 4.1.1. Définition

La Diversité & l'Inclusion chez Pierre Fabre prend racine dans les valeurs humanistes de notre fondateur et dans notre appartenance à une fondation reconnue d'utilité publique.

Pierre Fabre a bâti son groupe sur des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de respect des hommes et de l'environnement. La très grande majorité des salariés sont actionnaires de l'entreprise et tous forment une communauté unie autour d'un projet collectif : « prendre soin de l'Homme dans sa globalité et sa diversité ».

La diversité et l'inclusion sont des enjeux indissociables de notre raison d'être et condition sine qua none de notre performance. Nous sommes fondamentalement convaincus que la variété des profils, la pluralité des identités et la diversité des sensibilités sont des sources fondamentales de synergies, d'innovation et de créativité.

C'est pourquoi nous souhaitons intégrer partout dans le monde des collaborateurs aux profils variés et différents car cette diversité est une source d'épanouissement, d'équilibre social et de complémentarité pour chacun.

### 4.1.2. Politique

**La politique diversité et inclusion du groupe Pierre Fabre vise à garantir l'égalité de traitement des salariés, à promouvoir la variété des personnes et des relations humaines, à maintenir l'employabilité des collaborateurs.**

Le Groupe Pierre Fabre a engagé depuis de nombreuses mesures en faveur de l'égalité de traitement de ses collaborateurs, dans leurs différents pays d'implantation.

Lutter contre toutes les formes de discrimination au sein de ses établissements constitue une préoccupation majeure du Groupe. C'est ainsi que la Charte Éthique du Groupe contient des dispositions relatives au respect de l'égalité homme-femme, des personnes en général et de la vie privée à l'effet de garantir un cadre de travail agréable et respectueux des individus.

Depuis 2020, afin de structurer et renforcer la démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) et diversité dans sa globalité, un poste de QVT manager a été créé au sein de la Direction Relations Sociales et Santé et Sécurité.

**Notre politique diversité & inclusion s'articule autour de 4 axes :**

Faciliter la compréhension : des outils de sensibilisation ont été déployés auprès de la population RH (newsletter mensuelle, conférence, benchmark...) et des collaborateurs (campagnes de communication) afin de faire de la diversité un enjeu du quotidien.

Formaliser et donner du sens : nous avons défini et clarifié notre vision pour la diversité et l'inclusion. Pour ce faire, un groupe de travail regroupant des Responsables RH de différents pays (France, Tunisie, Mexique, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Hong Kong) s'est réuni pour écrire ensemble cette vision. Elle s'affiche désormais sur notre site Internet institutionnel, rappelant nos valeurs, nos enjeux et nos engagements en faveur de la diversité et l'inclusion.

Se projeter : nos collaborateurs ont été invités à s'exprimer sur leur perception de la diversité au sein du groupe lors de notre Enquête d'engagement. Les Managers ont ainsi pu prendre la parole sur ce sujet auprès de leurs équipes et échanger sur les actions en place.

Agir et partager : le prix diversité « Sharing for Caring » a été créé, qui vise à récompenser et mettre en valeur une action diversité et inclusion menée dans nos filiales. Pour ce faire, il a été demandé à chaque filiale de mettre en place une initiative diversité sur l'année 2021. Toutes ces initiatives sont partagées afin favoriser les échanges et le déploiement de bonnes pratiques et la communication sur le prix « Sharing for Caring » permettra de mieux faire connaître nos actions, tant en interne qu'en externe.

Si nous entendons agir sur tous les leviers de la Diversité & l'Inclusion, nous nous sommes fixé 3 priorités d'actions communes à l'ensemble de nos filiales relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ; le handicap ; la diversité socio-culturelle.

### 4.1.3. Plan d'actions

#### 4.1.3.1. Promouvoir la Diversité & l'Inclusion dans sa globalité

Autour des 4 axes de notre politique diversité & inclusion, de nombreuses actions se mettent en place pour renforcer la compréhension des enjeux en interne, afficher nos valeurs en externe et favoriser la diversité des profils de nos collaborateurs.

Ce ne sont ainsi pas moins de **23 initiatives diversité & inclusion** qui ont été mises en place par 21 de nos filiales cette année.

**Quelques exemples de nos actions dans le monde :**

Campagnes de communication Corporate : portraits de collaborateurs, quizz...

Pour tous les pays, mise en avant d'une mention diversité dans toutes nos offres d'emploi : « Nous sommes convaincus que la diversité est une source d'épanouissement, d'équilibre social et de complémentarité pour nos collaborateurs, nos offres sont donc ouvertes à toutes et tous sans restriction. »

Au Portugal, mise en place d'ateliers sur les Biais Cognitifs

Création d'un support « Diversity & Inclusion Policy » au Royaume-Uni transmis à tous les collaborateurs pour rappeler nos valeurs, nos engagements et nos règles

La Pologne sensibilise tous ses collaborateurs sur « l'éthique du langage » : comment communiquer en étant inclusif (femmes, LGBT +, origines diverses...)

Au Canada, managers et recruteurs peuvent se référer à un guide de « Bonnes pratiques de recrutement : de l'écriture de l'annonce aux questions discriminatoires lors de l'entretien en passant par une sensibilisation aux différences culturelles

Nos managers Brésiliens bénéficient d'ateliers et formations autour du Leadership inclusif ou encore des biais cognitifs. Des communications spécifiques sur des sujets de sociétés sont adressées à tous (place de la femme, parentalité, lutter contre l'homophobie...)

4.1.3.2. Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, comme tout autre facteur de diversité, a toujours été considérée comme une source de complémentarité, d'équilibre social et d'efficacité économique. C'est la raison pour laquelle, elle doit être entendue comme un objectif permanent et non borné dans le temps.

**Dans l'Entreprise, la négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail a fait l'objet de plusieurs accords d'entreprise dans les domaines d'action suivants :**

- › Le recrutement et la mixité dans l'emploi,
- › La formation,
- › Les conditions d'emploi et de travail,
- › La promotion et la mobilité interne,
- › La rémunération effective,
- › L'articulation vie professionnelle et vie familiale.

La mixité des emplois suppose qu'hommes et femmes aient les mêmes possibilités en matière de parcours et d'évolution professionnelle. Ils peuvent avoir accès à tous les emplois quel qu'en soit le niveau de responsabilité, y compris les plus élevés.

À cet égard, l'accès aux postes à responsabilités se fait sur les mêmes critères pour les hommes et pour les femmes. Ils sont fondés exclusivement sur la seule reconnaissance des compétences, de

l'expérience et de la performance et des qualités professionnelles.

**En outre, chaque année, une revue des collaborateurs est effectuée par les managers et les équipes ressources humaines.**

Dans ce cadre, afin de promouvoir les talents et les accompagner dans leur accession vers les fonctions d'encadrement, l'Entreprise s'engage, lorsqu'un déséquilibre sera repéré entre les hommes et les femmes dans une famille d'emploi, à examiner la situation de cette famille d'emploi, à repérer les déséquilibres éventuels et à tout mettre en œuvre pour rétablir l'équilibre.

De plus, lors d'actions structurantes impliquant des collaborateurs, la parité est exigée. Par exemple, la Transformation initiée par le Groupe en 2019 s'est construite sur des interviews de collaborateurs et la création d'un réseau d'Ambassadeurs de la Transformation (environ 110 personnes). Ce réseau est composé de 50% de femmes et 50% d'hommes. Un suivi scrupuleux est mis en place lors de modifications de ce réseau afin de garantir le maintien de la parité.

Dans le contexte d'égalité professionnelle homme-femme, **l'accès à la formation professionnelle** est encouragé sans discrimination. Cette politique de formation a permis d'atteindre un nombre d'heures de formation de 245 820 heures à l'échelle du Groupe en 2021.

4.1.3.3. Nos actions en faveur des personnes en situation de handicap

**Le Groupe Pierre Fabre s'engage également dans l'intégration et l'emploi des personnes en situation de handicap. Insérer, maintenir dans l'emploi et former les personnes en situation de handicap sont au cœur de nos priorités.**

En France, cette volonté de concilier à long terme sa politique d'emploi en faveur des travailleurs handicapés s'est pérennisée au travers de dix accords d'entreprise conclus dès 1989. Ainsi, le 27 octobre 2020, le groupe et les partenaires sociaux ont signé le 11ème accord triennal, en faveur de l'emploi des personnes en situation de Handicap. Cet accord a fait l'objet d'un agrément par la DREETS le 23 août 2021.

**De nombreuses actions sont menées aussi bien en interne qu'en externe pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap :**

- › Par la création d'un réseau en cours de structuration, le Réseau Handi'cap ou Réso'cap piloté par deux référents handicap Groupe (deux responsables affaires sociales) : l'entreprise propose des actions d'insertion, contribue au maintien dans l'emploi, développe des actions en matière d'aménagement ou d'accessibilité de site, sensibilise tous les partenaires de l'Entreprise et informe l'ensemble des institutions représentatives du personnel de l'Entreprise.
- › Développement de partenariats et participation aux manifestations permettant l'insertion en milieu ordinaire : animations lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, les DUODAY, interventions à la demande des Universités de la région, ou encore interventions dans des centres de

formation spécialisés et participation à des tables rondes.

- › Des campagnes de sensibilisation régulières à destination des collaborateurs : portraits de collaborateurs, animations grâce au partenariat avec l'AGEFIPH et son programme Activateur de Progrès, Serious game, quiz sur le statut Aidants...
- › Obtention du label KLESIA Cap'Handéo « Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants » qui donne accès à un outil permettant de repérer les salariés aidants, de mener des actions adaptées à leurs besoins et de mieux concilier leur vie professionnelle et personnelle.

Cette politique d'inclusion nous permet, à l'échelle de la France, d'obtenir un le taux d'insertion de travailleurs handicapés s'élevant à 5.5 % en 2021.

**Nos filiales mettent également des actions en place :**

- › La Belgique et l'Australie ont conclu des partenariats avec des associations de personnes en situation de handicap pour leur confier des activités logistiques
- › Le Brésil a ouvert 3 postes réservés à des personnes en situation de handicap
- › Les collaborateurs australiens peuvent lors d'une journée de solidarité aller faire du volontariat auprès de DSA (Disabled Service Australie)
- › Aux États-Unis, nos offres d'emplois sont mises en avant sur le site Diversity.com afin d'ouvrir toujours plus nos recrutements à tous.

4.1.3.4. Agir pour la diversité socio-culturelle

**Nous veillons à ce que tous nos collaborateurs, quelques soient leur origine ou leur langue, soient considérés de la même façon.**

C'est pourquoi nous avons mis en place une Enquête d'Engagement ouverte à tous nos employés et traduites dans 24 langues pour faciliter l'accès à tous.

**Nous souhaitons également agir concrètement auprès de populations défavorisées :**

- › En France, un partenariat a été noué avec l'association Diversidays afin de soutenir la diversité socio-culturelle. Nous avons en effet été un des principaux partenaires du programme Déclics pour l'Emploi qui vise à faciliter la reconversion dans les métiers du numériques à des personnes issues de la diversité (animation d'ateliers, rôle model et mentorat). C'est ainsi

20 personnes qui ont pu bénéficier de soutien de la part de nos collaborateurs pendant 3 à 6 mois pour les aider à mieux définir leur projet professionnel. Le Groupe a également accueilli 4 personnes issues de ce programme au travers de stages ou de contrats d'alternance.

- › A Hong Kong, nos collaborateurs ont été invités à mentorer et accompagner des étudiants issus de milieux défavorisés lors d'ateliers.
- › Au Royaume Uni, le mise en avant d'influenceurs issus de la diversité permet de renforcer notre message d'ouverture



4.1.4. Résultats

Effectifs

|                                             | UNITÉ  | 2019   | 2020   | 2021  |
|---------------------------------------------|--------|--------|--------|-------|
| Effectif total                              | Nombre | 10 872 | 10 170 | 9 987 |
| Pourcentage de salariés en France           | %      | 55,9   | 55,9   | 54,5  |
| Pourcentage de salariés à l'international : | %      | 44,1   | 44,1   | 45,5  |
| • Dont en Afrique/Moyen Orient              | %      | 5      | 5,1    | 4,9   |
| • Dont aux Amériques                        | %      | 10,2   | 8,9    | 10,7  |
| • Dont en Asie/Océanie                      | %      | 6,4    | 6      | 6,1   |
| • Dont en Europe (hors France)              | %      | 22,5   | 24,1   | 23,7  |

Part de femmes au sein des instances dirigeantes

|                                                       | UNITÉ | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------------------------|-------|------|------|------|
| Part de femmes au sein du Conseil d'Administration    | %     | 40   | 40   | 40   |
| Part de femmes au sein de la « Leadership team »      | %     | ND   | ND   | 34,6 |
| Part de femmes bénéficiant du « Long Term Incentive » | %     | ND   | ND   | 43,8 |
| Index Egalite Homme/Femme France                      | %     | 90   | 90   | 90   |

\*ND = Non disponible

Nombre d'actions filiales en matière de diversité

|                                                                   | UNITÉ  | 2021      |
|-------------------------------------------------------------------|--------|-----------|
| Nombre de filiales qui participent au prix « sharing for caring » | Nombre | 21 sur 30 |

4.2. Santé et sécurité des collaborateurs

La mission du Groupe Pierre Fabre, apporter des réponses sûres et efficaces dans le domaine de la santé et de la dermo-cosmétique, impose naturellement au Groupe de placer la santé et la sécurité de ses collaborateurs comme de toute personne intervenant sur ses implantations, au cœur de ses préoccupations.

Notre raison d'être « Chaque fois que nous prenons soin d'une seule personne, nous rendons le monde meilleur » positionne la préservation de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs comme un enjeu majeur de l'entreprise.

Cette dernière passe par une maîtrise de l'exposition aux risques professionnels dans toute la diversité de nos activités, que ce soit, notamment, dans la manipulation d'agents chimiques sur nos sites de recherche & développement ou de production, dans les problématiques de port de charges et d'ergonomie sur nos sites de logistique ou encore le risque routier pour nos collaborateurs des réseaux.



### 4.2.1. Définition

La prise en compte de la santé et de la sécurité au travail vise à préserver l'intégrité physique et protéger la santé mentale des collaborateurs dans l'exercice de leurs activités. Pour cela, elle s'attache à proposer un cadre de travail sain & sûr afin de maîtriser les risques professionnels et ne causer aucun préjudice sur la santé des collaborateurs.

## 4.2.2. Politique

La volonté du Groupe Pierre Fabre en la matière s'exprime au travers de sa politique Santé, Sécurité, Environnement Groupe (**politique SSE Groupe**), définie en cohérence avec le projet du Groupe et sa stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et formalisée dans un engagement signé par la Direction Générale.

**Cette politique SSE Groupe est animée par trois structures centrales distinctes :**

- › La Direction Santé & Sécurité au Travail ; intégrée à la Direction des Ressources Humaines
- › La Direction RSE & Développement Durable ; intégrée à la Green Mission Pierre Fabre, entité en charge de la politique RSE du Groupe mais aussi des problématiques environnementales
- › La Direction des Services Généraux et Assurances ; intégrée à la Direction Finance et Juridique

En matière de Santé & Sécurité, elle porte un volet spécifique matérialisant l'objectif

principal de proposer un cadre de travail sain et sûr en prévenant la survenance des accidents du travail, les blessures et les maladies professionnelles.

**Elle cible notamment différents enjeux :**

- › La préservation de l'intégrité de nos collaborateurs à travers un plan d'actions visant à prévenir et réduire les risques professionnels, dont la gestion de la crise COVID-19 qui s'est imposée au Groupe dès le début de l'année 2020
- › Le renforcement de la culture sécurité dans toutes les lignes managériales pour favoriser l'implication de chacun au travers d'échanges, de sensibilisations facilitant ainsi l'appropriation des règles, outils et consignes par tous,
- › L'internationalisation de notre politique en passant par la définition de lignes directrices et de fondamentaux Santé & Sécurité applicables à toutes les entités du Groupe.

## 4.2.3. Organisation

**Pour la partie Santé & Sécurité des Personnes, la Direction Santé & Sécurité au Travail, rattachée à la Direction des Ressources Humaines, a pour principales missions :**

**1-** D'établir et piloter la Politique S&ST au niveau Groupe notamment via la définition de lignes directrices en lien avec les opérationnels, l'identification et la coordination des programmes et des actions clés

**2-** D'animer les réseaux HSE et médecine du travail des services autonomes via par exemple le partage des meilleures pratiques, la définition de procédures opérationnelles si nécessaire. Elle assure également une fonction de support réglementaire et technique pour l'ensemble des entités Pierre Fabre

**La Direction Santé & Sécurité au Travail prend également en charge des missions opérationnelles telles que :**

- › Gestion des risques liés aux déplacements internationaux et à la mobilité internationale
- › Alimentation des Cellules de veille risques psychosociaux (RPS)
- › Consolidation des diagnostics C2P

(Compte Personnel de Prévention / ex-Pénibilité)

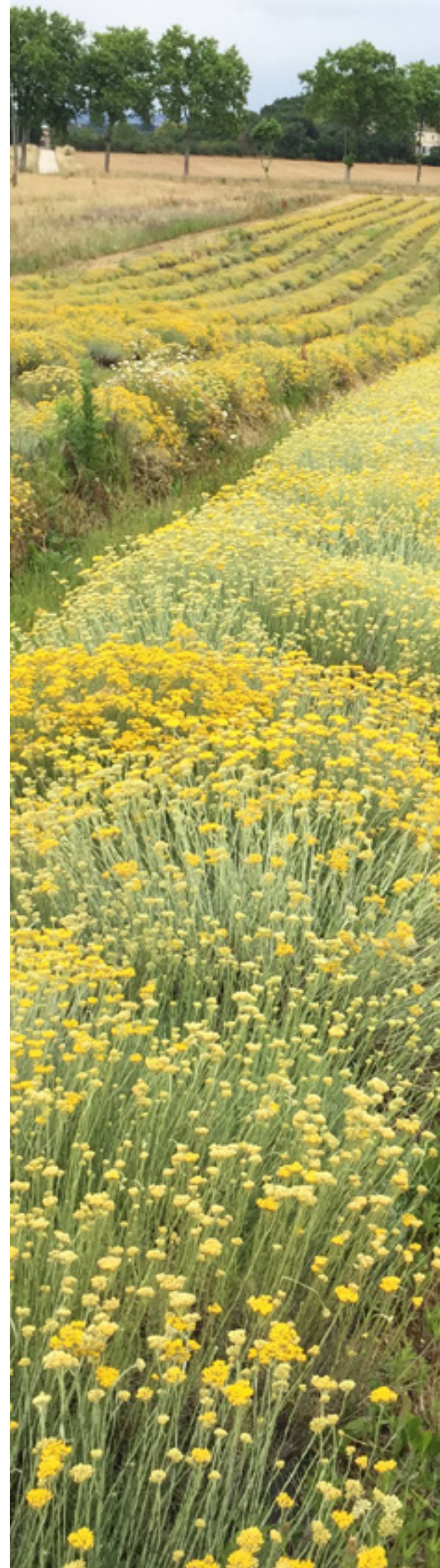
- › Accompagnement dans la gestion des dossiers d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Ces actions s'articulent principalement autour de **cinq secteurs d'activité** correspondant chacun à des problématiques communes ou à des axes d'amélioration partagés.

Les responsabilités en matière de S&ST sont organisées au niveau de Directeurs de site ou Chefs d'établissement selon le principe des délégations de pouvoir en France. A l'international, les responsabilités sont portées par les General Managers de filiale et Directeurs d'usine / centre de distribution.

Les sites industriels, de logistique ou de R&D disposent d'un service HSE qui assure la déclinaison de la politique SSE Groupe. Les autres activités (Administratives et Commerciales) disposent d'un Référent qui coordonne les actions en lien avec les Ressources Humaines.

Le risque intégrité physique est identifié dans le **TOP 6 des risques prioritaires** de la cartographie des risques pilotée en lien avec le département Risk Management et fait l'objet d'un suivi régulier.



## 4.2.4. Plan d'actions

L'année 2021 a été moins impactée que 2020 par la gestion de la pandémie COVID-19 (le dispositif, à présent stabilisé dans sa grande majorité, continue de faire l'objet d'adaptations) ce qui a permis de reprendre les démarches engagées sur les années précédentes et de lancer de nouvelles actions.

### ■ LE 1<sup>ER</sup> ENJEU EN S&ST

**est la préservation de l'intégrité de nos collaborateurs à travers un plan d'actions visant à prévenir et réduire les risques professionnels.**

**AU TITRE DES ACTIONS TRANSVERSALES VISANT À RÉDUIRE LES RISQUES PROFESSIONNELS :**

#### › La sensibilisation au risque routier

L'action de sensibilisation « **En route vers la prévention** » a été reconduite via de courtes vidéos à destination de l'ensemble de nos collaborateurs, intégrant désormais la qualité de vie au travail, les chutes de plain-pied et troubles musculosquelettiques.

Localement, des initiatives ont été développées sur ces thématiques (cf. § Internationalisation de la politique).

#### › La prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

Afin d'accompagner le **Plan de Transformation**, le dispositif organisé autour des Cellules de veille mises en place dans le cadre de l'Accord d'Entreprise de 2010, fait l'objet d'un renforcement global (passage à une fréquence trimestrielle des cellules de veille, webinars « travailler en période d'incertitude », sensibilisation de tous par e-learning aux fondamentaux des RPS, formation de nos managers leur fournissant des outils d'aide au traitement de situations concrètes, accompagnement par des psychologues en Santé au Travail sur déclenchement de nos Médecins du Travail). Enfin, une étude est en cours pour proposer aux filiales un programme d'assistance aux collaborateurs (EAP - Employee Assistance Program).

#### › La gestion des Accidents du Travail (AT)

En France, un nouvel **Accord d'Entreprise** portant sur la participation et l'intéressement a été signé. Il intègre un « accélérateur d'intéressement » dont le déclenchement est conditionné à l'atteinte des objectifs de réduction du nombre d'Accidents du Travail avec arrêt. Pour accompagner cet objectif, des actions sont menées afin de mieux identifier les situations dangereuses et capter les dysfonctionnements et presque accidents pour éviter d'aboutir à des événements plus graves. A titre d'exemples, a été mis en place le dispositif de fiches initiatives sur le périmètre des Opérations ou encore le système de remontée des « signaux faibles » sur le périmètre de la R&D toulousaine.

Le partage d'expérience des événements graves ou significatifs est systématiquement organisé en réunion du réseau HSE.

#### › La gestion de la crise COVID-19

La gestion de la crise sanitaire a consisté à maintenir les éléments fondamentaux de notre dispositif et faire évoluer régulièrement notre organisation du travail selon l'évolution de l'épidémie et des règles nationales (gestion des contacts à risques et modalités d'isolement, accès aux sites, mise en œuvre du pass sanitaire et de l'obligation vaccinale le cas échéant, etc.)

**AU TITRE DES ACTIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :**

#### › La maîtrise des risques chimiques

La manipulation d'agents chimiques reste un enjeu majeur dans la préservation de la santé des collaborateurs. Un suivi des évaluations d'exposition est réalisé annuellement au niveau des sites afin de mesurer l'avancement du sujet.

Ces risques concernent plus particulièrement les Opérations (sites industriels et logistiques) et la R&D.

■ **LE 2<sup>E</sup> ENJEU EN S&ST**

est le renforcement de la culture sécurité dans toutes les lignes managériales pour favoriser l'implication de chacun au travers d'échanges, de sensibilisations facilitant ainsi l'appropriation des règles, outils et consignes par tous.

» **Des actions communes pour renforcer la culture sécurité**

Le diagnostic de Culture Sécurité, qui s'est achevé au début de l'année 2020, a confirmé la nécessité d'accroître la sensibilité et l'implication de tous sur les questions de santé & sécurité afin d'agir sur les comportements de chacun.

**TROIS ACTIONS PRINCIPALES ONT DONC ÉTÉ MENÉES :**

» **Révision de la Politique SSE Groupe**

La nouvelle Politique SSE Groupe, signée par la Direction Générale, s'articule autour de trois piliers :

- Pilier 1 : Rôles et Responsabilités
- Pilier 2 : Identification et maîtrise des risques et des opportunités
- Pilier 3 : Mesure de l'efficacité et amélioration continue

Elle insiste sur les facteurs individuels et collectifs de performance (acteurs et responsables, vigilance au quotidien) et l'approche visant à anticiper, prévenir et maîtriser les risques (évaluation et gestion du changement).

» **Création des Essentiels SSE**

Six comportements incontournables pour maîtriser nos risques au quotidien ont été identifiés et communiqués notamment à l'occasion de la Semaine de la Santé et Sécurité (cf. chapitre suivant). Ils seront exploités lors des communications et échanges réguliers au niveau des équipes (quart d'heure sécurité) comme des analyses accidents.

» **Première Semaine de la Santé & Sécurité**

Afin d'instaurer un moment d'échange et de partage commun à tous nos collaborateurs à travers le monde, a été organisée en 2021 la première édition de la Semaine de la Santé et Sécurité Pierre FABRE.

Cette semaine a été ponctuée d'événements communs à tous (concours de dessin « Dessine-moi la prévention » à destination des enfants de collaborateurs, ainsi qu'un quiz de sensibilisation) mais aussi d'animations organisées par les équipes sur sites (sous forme d'ateliers ludiques sur des thèmes tels que les Essentiels HSE, le risque incendie, les premiers secours, le risque routier, etc.), parfois en distanciel afin de toucher l'ensemble des collaborateurs.

De nombreux sites à travers le monde se sont impliqués dans son organisation et toutes nos activités et continents ont été représentés.

» **Des actions adaptées aux activités pour renforcer la culture sécurité**

- **Les Opérations**

En ligne avec l'organisation des rôles et responsabilités, les Chefs d'établissement des sites des Opérations ont été formés au leadership sécurité. En parallèle, une formation « 3S » (See it, Say it, Solve it) à destination des managers des sites est en cours de déploiement.

Des audits « Safety tour » sont conduits par les membres du comité de direction de la BU afin de passer en revue, à l'occasion des visites des sites, différents aspects sur la sécurité, tant sur le plan technique que managérial. Enfin l'ensemble des équipes est rendu acteur de la sécurité par le déploiement d'équipes « pilier sécurité » qui mettent en œuvre des outils de management visuels et des méthodologies d'animation de rituels sécurité. Un challenge « nos meilleurs slogans sécurité » a permis d'élaborer une campagne de 11 posters grâce à la sensibilité et la créativité des équipes.

La communication est supportée par une lettre d'information mensuelle et des supports de sensibilisations adaptés (retours d'expériences, communications thématiques) et des réunions régulières du réseau de référents.

- **Les Réseaux**

Un programme de sensibilisation spécifique a été bâti en concertation avec l'ensemble du management, s'appuyant sur une alternance de communications en présentiel et de newsletters autour des thématiques des accidents du travail et du risque routier.

- **Administratifs**

Une attention est portée au maintien et à la consolidation de nos fondamentaux dans un contexte d'importants mouvements inter-sites des collaborateurs (mise à jour du Document Unique, réalisation d'Exercice d'Évacuation Incendie, Formations Sécurité et visites périodiques des locaux).



■ **ET ENFIN LE 3<sup>E</sup> ET DERNIER ENJEU**

majeur est l'internationalisation de notre politique.

Le programme 123 Safety visant à internationaliser notre Politique se poursuit avec désormais 6 procédures définissant les standards de l'Entreprise.

Une campagne d'évaluation de la conformité à ces standards sera engagée pour la deuxième année et intégrera pour la première fois les sites français.

Cette dynamique est renforcée annuellement par la réalisation d'une première Revue de Direction.

Ces deux rendez-vous dans l'année avec les filiales a déjà permis de voir un grand nombre d'actions engagées comme :

» **Ergonomie** : en Australie, des formations à la manutention manuelle sont organisées dès l'intégration des collaborateurs avec des rappels semestriels ; en Belgique, une formation a été dispensée sur l'ergonomie en télétravail, la vitalité et le management à distance pour les managers.

» **Risque incendie** : en Grèce, les équipes d'intervention ont été formées; au Royaume-Uni, le retour des équipes en présentiel a fait l'objet d'un exercice d'évacuation spécifique ; en Tunisie, les dispositifs ont été renforcés (organisation et matériel).

» **Risque routier** : des actions de sensibilisations et formations ont été conduites (Portugal, Nordics avec un focus sur la conduite sur glace, Mexique sur la conduite par anticipation). En Grèce, une analyse des accidents routiers a été réalisée, et a permis l'organisation d'un séminaire pour échanger sur les moyens d'actions.

**4.2.5. Résultats**

|                          | UNITÉ | 2019 | 2020 | 2021 | ÉVOLUTION<br>2020-2021 |
|--------------------------|-------|------|------|------|------------------------|
| Taux de Gravité France   | Unité | 0,26 | 0,27 | 0,22 | -18%                   |
| Taux de Gravité Groupe   | Unité | ND   | ND   | 0,18 | ND                     |
| Taux de Fréquence France | Unité | 6,48 | 4,91 | 3,65 | -25%                   |
| Taux de Fréquence Groupe | Unité | 6,35 | 4,12 | 3,22 | -22%                   |

\*ND = Non disponible

# Risques Sociétaux

|                                                                         |      |
|-------------------------------------------------------------------------|------|
| 5.1 : Sécurité Produit                                                  | p.52 |
| 5.2 : Accessibilité des produits pour les patients et les consommateurs | p.56 |
| 5.3 : Éco-innovation                                                    | p.59 |
| 5.4 : Communication transparente                                        | p.62 |

# 5.1. Sécurité produit



## 5.1.1. Définition

Le droit à la santé des consommateurs est, pour le Groupe Pierre Fabre, une priorité absolue. Si des manquements en matière de qualité et de sécurité des produits venaient à être identifiés, cela pourrait entraîner des cas de cosmétovigilance ou de pharmacovigilance.



## 5.1.2. Politique

Depuis 60 ans, le Groupe Pierre Fabre a pour vocation d'améliorer la santé et le bien-être des Hommes en mettant à disposition des professionnels de santé, des patients et des consommateurs, des produits et des services associés partout dans le monde.

Sa priorité est de développer des actifs et des produits finis sûrs, bien tolérés et efficaces.

Les ambitions Qualité du Groupe Pierre Fabre sont alignées avec la stratégie globale du Groupe pour donner satisfaction aux partenaires de santé et aux patients-consommateurs.

Le système de management de la qualité est basé sur les 7 principes de l'ISO 9001 (version 2015) et le respect des réglementations en vigueur.

C'est dans cet esprit que la Direction Qualité a construit une politique Qualité déclinée en 4 grands axes :

- › L'efficacité et la sûreté des produits : proposer des produits efficaces, sûrs et respectueux de l'environnement.
- › L'anticipation : anticiper les évolutions de notre environnement, des marchés et de la réglementation, pour innover et répondre aux attentes et besoins de nos clients, patients et consommateurs.
- › L'efficacité : atteindre les objectifs fixés en minimisant les ressources humaines et matérielles mises en œuvre.
- › L'engagement : aux côtés du business, nous travaillons ensemble dans l'objectif commun et partagé de développer la performance de l'entreprise.

## Les modalités de mise sur le marché des produits de santé diffèrent selon leur statut :



### Médicament

Avant la mise sur le marché d'un médicament, sa qualité, sa sécurité et son efficacité sont évaluées par les autorités de santé, au niveau français (ANSM), au niveau européen (EMA) ou dans les autres pays internationaux (FDA aux Etats-Unis, MHRA au Royaume Uni, PMDA au Japon...).

Cette évaluation se base sur un dossier complet comprenant des études relatives aux propriétés du/des principe(s) actif(s), des excipients et du produit fini ainsi qu'aux conditions de production et des études pré-cliniques et cliniques.

Si les éléments contenus dans ce dossier satisfont aux exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité, alors l'autorité de santé approuve la mise sur le marché du médicament au bénéfice des patients et des professionnels de santé.



### Cosmétique

La Personne responsable doit s'assurer que l'usage des produits cosmétiques commercialisés est sûr pour la santé. Elle veille à ce que la sécurité soit évaluée sur la base d'informations fiables et pertinentes et que cette évaluation soit effectuée par une personne ayant les qualifications et l'expertise nécessaires. Ces informations sont formalisées dans le Dossier d'Information sur le Produit cosmétique (DIP), à disposition des autorités compétentes du pays où est commercialisé le produit (ANSM et DGCCRF en France par exemple).

Si le produit cosmétique présente un risque pour la santé humaine ou un effet indésirable grave, la Personne responsable assume son devoir de vigilance et le notifie sans délai auprès de l'ANSM. Elle en informe les réseaux de distribution et les patients-clients afin que les lots suspects soient retirés du marché.



### Dispositif médical

La conformité du Dispositif Médical aux exigences essentielles de performance et de sécurité est un préalable indispensable afin d'obtenir le marquage CE (marquage qui atteste de la conformité aux « Exigences essentielles » fixées dans les directives européennes) autorisant la commercialisation sur le territoire européen.



### Compléments alimentaires

La mise sur le marché de compléments alimentaires nécessite en France une déclaration auprès de la DGCCRF. Les résultats des vérifications et contrôles de la sécurité de ces produits sont tenus à la disposition des autorités compétentes.

La Direction Médicale et Relation Patient / Consommateur a notamment pour objectifs la maîtrise des risques relatifs aux dossiers réglementaires, la promotion du bon usage du médicament et l'amélioration de l'observance des patients.

### 5.1.3. Organisation

**Le Groupe Pierre Fabre est doté :**

- › D'une Direction Qualité Groupe et de Directions Qualité décentralisées dans chaque métier de l'entreprise (entres autres R&D, Opérations regroupant Production et Distribution, Exploitation en France et dans les filiales, Systèmes d'information),
- › D'une Direction Médicale et Relation Patient / Consommateur (DMPC), des vigilances (pharmacovigilance, cosmétovigilance, nutrivigilance et matériovigilance) et de l'information scientifique des professionnels de santé,
- › D'une Direction des affaires réglementaires en charge de tous les aspects réglementaires des dossiers d'autorisation des produits.

### 5.1.4. Gestion des risques Qualité

La Qualité met en place une gestion des risques Qualité permettant d'identifier, d'évaluer et de réduire les risques potentiels (mode proactif) ou d'éclairer la prise de décision lors de défaillance / écart par rapport aux exigences (mode réactif). La consolidation des risques Qualité alimente la cartographie globale des risques du Groupe Pierre Fabre gérée par la Direction de la Qualité, Conformité et Risques – DQCR.

Cette cartographie régulièrement mise à jour par le comité des risques, est présentée au moins une fois par an au Comité de Direction Codir et au Comité d'Audit.

### 5.1.5. Plan d'actions

Les plans d'actions des Directions Qualité émanent de l'analyse des résultats des différents dispositifs de surveillance et de mesures (audits, inspections, auto-inspections, indicateurs de performance, gestion des risques...) qui permettent d'évaluer la performance du Système de Management de la Qualité.

**Ces évaluations sont assurées au cours des revues de Direction, revues de processus et revues Qualité produits ainsi que dans les différents Comités Qualité (Groupe, Business Units / Business Partners, Métiers et Local) afin de :**

- › Vérifier l'efficacité du Système de Management de la Qualité,
- › Vérifier la pertinence et l'efficacité des processus,
- › Détecter des opportunités d'amélioration,
- › Analyser les états d'avancement de la réalisation des objectifs Qualité.

La revue de Direction Qualité a lieu deux fois par an en Comité de Direction. Pour les médicaments les revues Qualité produits ont lieu une fois par an par produit tout au long de l'année selon le planning établi.

**Cette démarche Qualité globale contribue à la maîtrise des risques de défaut de sécurité tout au long de la vie des produits de santé :**

- › En amont de la commercialisation, avant toute commercialisation d'un produit de santé, la DMPC assure par différents dossiers réglementaires que le produit répond aux exigences de qualité, de sécurité et d'efficacité. Elle assure une veille réglementaire en France comme à l'international et anticipe les évolutions afin d'être en mesure d'assurer la conformité de tous les dossiers d'autorisation de produits.

- › Lors de la commercialisation, le Pôle information médicale de la DMPC assure une réponse adaptée à chaque type de demande relative à un produit sur la base de données scientifiques sans cesse actualisées.

Il veille également au bon usage et à l'usage raisonné des produits, contribuant ainsi à la maîtrise du risque de développement de comportements à risque liés à l'automédication et au mésusage d'un produit.

- › En cours de production, le management de la Qualité est assuré par la Direction de la Qualité. Une fois les lots libérés par les Pharmaciens responsables, ils sont commercialisés. Cette direction a en charge la qualité des produits commercialisés.

- › Vigilances post-commercialisation (pharmacovigilance, cosmétovigilance et matériovigilance).

La direction DMPC ainsi que les Pharmaciens responsables, les Pharmaciens délégués et les Personnes responsables ont le devoir déontologique et réglementaire de notifier à l'ANSM tout effet indésirable survenu lors de l'usage d'un produit de santé. Les collaborateurs du Groupe sont également invités à communiquer à la DMPC tout effet indésirable notifié par un professionnel de santé ou un patient-consommateur.

Les professionnels de santé et les patients-consommateurs peuvent également notifier des effets indésirables directement auprès des autorités compétentes.

Ce double système de vigilances, à la fois organisé par les autorités de santé et le Groupe Pierre Fabre, est la clé du système de maîtrise des accidents et crises liés aux produits de santé.

### 5.1.6. Résultats

|                                                                                                                                           | UNITÉ  | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|------|------|
| % de sites de production et de distribution certifiés selon un référentiel ISO 9001, ISO 13485, GMP, GDP ou agrément réglementaire Cosmos | %      | 100% | 100% | 100% |
| Nombre d'inspections réglementaires et de certifications                                                                                  | Nombre | 30   | 17   | 41   |
| Taux de réclamation produits pharmaceutiques libérés                                                                                      | ppm    | 7    | 7    | 6,4  |
| Nombre de rappels produits                                                                                                                | Nombre | 3    | 2    | 3    |

# 5.2. Accessibilité des produits pour les patients et les consommateurs

Les ruptures d'approvisionnement de médicaments constituent une véritable préoccupation de santé publique. Depuis le début des années 2000, les professionnels de santé dans tous les pays notent une hausse importante du nombre de ruptures d'approvisionnement en médicaments. Celles-ci concernent aussi bien les pharmacies d'officine que les établissements de santé et tous les types de spécialités. Par ailleurs, l'accès aux médicaments reste un défi dans un grand nombre de pays émergents pour lesquels le prix des médicaments reste inabordable et également pour un grand nombre de patients en raison d'un système de santé dépourvu de système général d'assurance maladie.



## 5.2.1. Définition

Le Groupe Pierre Fabre s'engage à garantir la continuité des soins. Si les produits ne sont pas accessibles pour nos patients/consommateurs soit en raison de notre politique de prix, soit en raison de ruptures d'approvisionnement, cela pourrait remettre en cause cet engagement.

## 5.2.2. Politique

La politique déployée en matière d'accessibilité consiste à s'attaquer aux causes racines qui sont nombreuses et multifactorielles. Parmi les principales causes, on retrouve :

- › Les difficultés liées à la production (retard de production, incapacité de production en raison du manque de matières premières influant sur 17 % des ruptures selon l'ANSM ; défaut de qualité induisant la suspension de l'activité d'un établissement, fabricant ou exploitant, à la suite d'inspections, ...),
- › La mondialisation de la fabrication,
- › Le prix des médicaments.

Le Groupe Pierre Fabre a fait le choix d'une fabrication française, de favoriser le plus possible des approvisionnements en matières premières

et actifs pharmaceutiques d'origine française et européenne, d'appliquer une politique de prix équitable et éthique et de déployer une politique qualité basée sur les principes de la norme ISO 9001 (comme présenté dans le chapitre 5.1.2). L'accès au traitement pour un patient est une priorité pour le groupe d'autant plus dans le cas de produits d'intérêt thérapeutique majeur. Le Groupe a mis en œuvre une démarche structurée, procédurée, pragmatique et fonctionnelle pour piloter ces activités clés pour les médecins et les patients.

Les structures Supply Chain et Direction Pharmaceutique organisent une planification différenciée et un protocole de communication avec les autorités de tutelle pour prévenir et gérer les ruptures et risques de rupture.

## 5.2.3. Organisation

Le Groupe Pierre Fabre est doté :

- › D'une équipe « Market access » qui prend en charge la préparation et le pilotage des négociations avec les payeurs des différents pays. Cette équipe est épaulée dans chacune des filiales importantes par un ou deux collaborateurs en charge de ce sujet,
- › D'une équipe Supply Chain en charge du pilotage des activités de planification et de mise à disposition des produits finis.

## 5.2.4. Plan d'actions

### 5.2.4.1. Accessibilité prix

Concernant la fixation des prix des médicaments du Groupe, le **service Market access** s'adapte au contexte de chaque pays. En effet, un médicament est un objet économique diversement régulé selon les pays. Alors que l'autorisation de mise sur le marché (**AMM**) est attribuée au niveau européen par une décision relevant de l'Agence Européenne du Médicament (**EMA**), la décision de remboursement (c'est à dire de prise en charge par la collectivité du coût du médicament) ainsi que son prix sont négociés dans chaque pays selon des règles et des procédures spécifiques. La négociation est précédée d'une évaluation du bénéfice additionnel du médicament ou de son rapport coût / efficacité. Ces négociations peuvent être formelles et centralisées au niveau national (comme en France et plus généralement en Europe), ou informelles et décentralisées (comme aux États-Unis dans le cadre de négociations avec les assureurs).

La fixation du prix prend en compte :

- › Des critères éthiques afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre, tout en préservant la soutenabilité budgétaire des systèmes de santé,
- › Les coûts de recherche et développement pour financer l'innovation et les investissements futurs,
- › La nécessité de prix faciaux relativement comparables entre pays afin d'éviter le risque d'exportations parallèles qui se multiplie quand les différences de prix sont trop importantes d'un pays à l'autre et qui peuvent mettre en danger l'approvisionnement en médicaments d'un pays si les quantités nécessaires aux patients de ce pays sont exportées vers des marchés plus lucratifs.

### 5.2.4.2. Accessibilité produits

Concernant la **sécurisation des approvisionnements** du Groupe Pierre Fabre, elle est garantie par une volonté de maintenir la majorité de la production industrielle de médicament en France et de favoriser l'origine géographique des actifs au plus près des usines de fabrication. Ainsi, seulement 3,2 % des spécialités pharmaceutiques du Groupe contiennent un actif en provenance de Chine et celui-ci est son propre fournisseur d'actifs pour plusieurs de ses médicaments en oncologie (Navelbine, Jaylor), urologie (Permixon), santé féminine (Cyclo 3) ou Système Nerveux Central (Tanganil). Au total, près de 36 % des revenus de l'activité Médicament proviennent d'actifs produits par le Groupe (principalement à Gaillac dans le Tarn).

Les produits dits d'intérêt thérapeutique majeur sont gérés au travers de plans de gestion de pénurie qui précisent les différentes étapes de sourcing des composants et de fabrication du produit. Une analyse des risques sur chaque étape de la supply chain permet de dimensionner les sécurités associées et de caler la fréquence des rituels (journaliers, hebdomadaires,

mensuels) suivis par les équipes planification. Les actions mises en œuvre passent par la **sécurisation des sources d'approvisionnement** (double sourcing, stocks de sécurité chez les fournisseurs, dans les usines, intégration verticale pour les principes actifs...), la flexibilité des sites de production, les flux de distribution multi-canaux.

Le système d'escalade identifiant les éventuelles déviations au plus tôt permet d'avoir le bon niveau d'anticipation et de réaction pour assurer la mitigation du risque de rupture. Cette démarche permet de couvrir l'essentiel des aléas rencontrés (hors pandémie).

En 2020, en raison de la crise sanitaire, les ressources du Groupe ont été concentrées sur les produits de première nécessité (produits d'intérêt thérapeutique majeur ainsi que sur les produits traitant des pathologies chroniques) afin d'en garantir l'accès. En 2021, notre taux de service a été affecté par la cyberattaque (voir paragraphe suivant) qui a arrêté notre production pendant plus d'un mois, avec des impacts sur l'ensemble de l'année à partir du mois d'avril.

### 5.2.4.3. Cyberattaque

**L'année 2021 a été marquée par la cyberattaque dont le groupe a été la cible le 31 mars. Moins de 24 heures après la survenue de l'incident, la propagation du virus informatique était totalement circonscrite.**

Par mesure de précaution, et conformément à son plan de gestion des risques, le système informatique du Groupe a été immédiatement mis en veille pour éviter la propagation du virus. Cela a entraîné l'arrêt progressif et provisoire d'une grande partie des activités de production (à l'exception du site de production d'actifs pharmaceutiques et cosmétique de Gaillac).

Après le redémarrage des activités de distribution effectif le 15 avril, les principaux sites industriels du Groupe situés à Gien (médicaments), Soual (dermo-cosmétiques) et Avène (dermo-cosmétiques) ont redémarré progressivement leurs productions industrielles à partir du lundi 26 avril.

**Grâce aux stocks de sécurité et à la poursuite des livraisons prioritaires, le Groupe est parvenu à assurer la continuité de la mise à disposition de ses traitements thérapeutiques aux patients.** Le site de distribution de médicaments d'Ussel (Corrèze) a assuré notamment la distribution des traitements anticancéreux qui sont livrés directement aux pharmaciens

ou aux hôpitaux. Par ailleurs, les stocks de produits dermo-cosmétiques détenus par les grossistes, les distributeurs et les pharmaciens ont été globalement suffisants pour absorber la demande des consommateurs.

Pour rappel, les produits pharmaceutiques et dermo-cosmétiques sont distribués via des grossistes-répartiteurs qui détiennent des stocks de produits et près de 70% du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé à l'international, via 44 filiales et des distributeurs qui détiennent leurs propres stocks, ainsi que via les grossistes des 140 pays dans lesquels ses produits sont distribués.

Les collaborateurs sédentaires et ceux travaillant dans les réseaux commerciaux ont continué à avoir accès aux principales applications informatiques, ce qui leur a permis de mener leur activité en télétravail ou sur le terrain.

Les clients, partenaires et autorités de santé ont été régulièrement tenus informés de la situation et une plainte a été déposée, l'attaque ayant été revendiquée.

Dans le cadre des opérations de remédiation, tous les systèmes d'information et supports informatiques du Groupe ont été passés en revue pour vérifier ou restaurer leur intégrité et pour renforcer leur sécurisation.

### 5.2.5. Résultats

**Le taux de service est suivi mensuellement pour chaque Business Unit via le calcul de l'indicateur TIFI (Turn over invoiced in first intention).** Il prend en compte le taux de chiffre d'affaires facturé en première intention sur la base du carnet de commandes de chaque mois. Le taux annuel est pondéré au Chiffre d'affaires pondéré de chaque mois.

|                              | UNITÉ | 2021 |
|------------------------------|-------|------|
| Taux de service Medical Care | %     | 86,1 |

## 5.3. Eco-innovation



### 5.3.1. Définition

*La croissance du Groupe est dépendante de sa capacité à s'adapter dans un contexte d'évolutions technologiques et réglementaires, de pression environnementale et de rupture dans les modes de consommation. Des difficultés à innover pour répondre à ces évolutions pourraient impacter la place de leader du Groupe sur certains segments d'activités et par conséquent faire peser un risque sur sa croissance et son business.*

### 5.3.2. Politique

**Tout au long du cycle de vie des produits, des achats de matières premières à leur mise sur le marché et leur utilisation en passant par la production, le Groupe Pierre Fabre vise à diminuer ses impacts sur l'environnement.**

Pour cela, l'entreprise mène des projets d'écoconception qui font appel à de nouveaux matériaux, de nouveaux modes de fabrication, des formes galéniques originales visant à réduire l'empreinte environnementale de ses produits par

rapport aux produits précédents ou aux offres alternatives sur le marché.

**Les 5 axes de travail engagés sont :**

- › L'impact écologique des formules,
- › La naturalité des formules,
- › L'éco-extraction des actifs,
- › La réduction des ingrédients ou « le juste nécessaire »,
- › L'écoconception des packagings.

### 5.3.3. Organisation

**Pour répondre à ces enjeux, le Groupe Pierre Fabre s'appuie sur les feuilles de route RSE élaborées par la Direction Green Mission Pierre Fabre et déclinées par la suite en feuilles de route par métier :**

- › Le Pôle Sourcing & Développement Actifs Végétaux au sein de Green Mission Pierre Fabre intègre, dans ses travaux de recherche et développement d'actifs végétaux, des objectifs de naturalité en appliquant les principes de la chimie verte,

- › La Direction des Opérations s'appuie sur le service développement packaging, les directions de sites industriels et les services HSE pour la déclinaison opérationnelle des feuilles de route, en particulier sur les axes chimie verte et écoconception des packagings,
- › La Direction Recherche & Développement est plus particulièrement en charge des feuilles de route sur la naturalité des formules, la réduction du nombre d'ingrédients et l'impact écologique des formules.

5.3.4. Plan d'actions

5.3.4.1. Impact écologique des formules

Le Groupe Pierre Fabre travaille depuis 2008 à une amélioration de la biodégradabilité de ses formules rincées (shampoings, masques pour cheveux...) en se basant sur le premier critère de l'Ecolabel Européen (le Volume Critique de Dilution) pour orienter le choix de ses ingrédients. Le pourcentage réel de biodégradabilité de ses formules est ensuite mesuré avec le test OCDE 301b (norme internationale). La biodégradabilité de toute nouvelle formule mise sur le marché est mesurée avec pour objectif d'obtenir 100 % des formules rincées biodégradables.

L'entreprise s'appuie sur de nombreux travaux scientifiques de l'observatoire océanologique de Banyuls sur mer ayant donné lieu à plusieurs publications (« Scientific Reports » de Nature « Toxics »

de la plateforme Molecular Diversity Preservation International, « STOTEN » Science of the Total Environment, ...) sur l'impact des filtres solaires sur des organismes représentatifs de la biodiversité marine. Ces travaux orientent dans le choix des filtres solaires afin de garantir l'absence d'impact sur les milieux marins. Ainsi, les marques AVENE, A-DERMA, Klorane, DARROW bénéficient d'un système de protection solaire comprenant uniquement 4 filtres dont l'innocuité sur l'écosystème marin intégrant les coraux a été démontrée. Enfin, le Groupe Pierre Fabre travaille sur des formules solides permettant de réduire considérablement le packaging des produits. On peut noter en 2021, le lancement du shampoing solide Klorane à la Mangue.

5.3.4.2. Naturalité

La naturalité des formules est une attente forte des consommateurs pour les produits cosmétiques. Elle permet notamment de substituer des matières d'origine pétrochimique (issues des énergies fossiles) par leurs équivalents naturels (issus de matières renouvelables) si les conditions de collecte ou de culture répondent à des pratiques respectant la biodiversité.

Pour déterminer la naturalité des formules, l'entreprise réalise une analyse de naturalité des matières premières qui la composent à l'aide d'un référentiel reconnu à l'international (norme ISO 16128).

Pour connaître la naturalité d'un ingrédient, 2 étapes sont suivies, selon la norme ISO 16128 :

- 1
- Identification de la ressource et de son origine,
- 2
- Vérification du procédé de fabrication (toutes les étapes de production de l'ingrédient sont analysées)

5.3.4.3. L'éco-extraction des actifs végétaux

Le Groupe s'est fixé comme ambition de transférer à l'industrie 4 nouveaux actifs végétaux bio ou éco-extraits par an.

Pour cela, Green Mission Pierre Fabre travaille sur les 3 axes suivants :

- Le choix de la matière première végétale avec l'identification de propriétés d'intérêt dans une plante ou une partie de plante peu connue ou, au contraire, la mise en évidence de nouvelles propriétés thérapeutiques ou cosmétiques d'une plante déjà largement utilisée,
- La recherche agronomique, les techniques agricoles mises en œuvre, la valorisation des co-produits agricoles existants,
- Le choix des procédés de fabrication de l'actif, permettant l'extraction des composés naturels d'intérêt dans une plante avec la recherche d'alternatives aux solvants pétrochimiques et de technologies d'extraction et de purification vertes. En 2021, 87 % des actifs végétaux du Groupe sont produits à partir de solvants verts ou sans solvant.
- Grâce à ce travail, une analyse approfondie du portefeuille de matières premières a permis d'identifier les matières naturelles et non naturelles de façon à donner cette information aux formulateurs et élaborer un plan d'actions de naturalité de son portefeuille de matières premières.
- À noter que 62 % du chiffre d'affaires du Groupe reposent sur des produits dont l'actif est issu de la Nature (Eau Thermale Avène ou actifs végétaux) et 36 % si l'on se focalise sur les actifs végétaux.
- En 2021, la Marque A-Derma a lancé en pharmacie la 1<sup>ère</sup> gamme dermatologique certifiée Cosmos Organic : BIOLOGY, Klorane a lancé sa gamme visage à la Menthe aquatique certifiée Cosmos Organic et René Furterer a débuté le lancement de sa gamme de coloration naturelle végétale IVIVE certifiée Cosmos Organic également.
- Pour chacune de ces étapes, la recherche de ressources renouvelables, la préservation de la biodiversité, l'identification de technologies vertes, peu énergivores et respectueuses de l'environnement constituent un moteur de l'innovation.
- Nous pouvons citer, par exemple : la culture cellulaire végétale pour les plantes menacées ou dont la collecte a un fort impact sur les ressources, l'optimisation de la production lors des étapes d'industrialisation pour réduire son impact environnemental (sélection du matériel le plus adapté, réduction de la consommation d'énergie, recyclage des déchets...), les fluides supercritiques, l'extraction mécanique comme la technologie brevetée Green Native Expression.
- En 2021, l'introduction d'un Extrait de Withania pour le lancement de Elgydium éco-conçu.
- 5.3.4.4. Réduction du nombre d'ingrédients ou « juste nécessaire »
- S'adressant aux peaux les plus sensibles, Pierre Fabre a toujours cherché à limiter le nombre d'ingrédients dans ses formules. Ainsi, les soins COSMETIQUE STÉRILE ont permis de supprimer totalement de leur formule les conservateurs ne participant pas à l'efficacité de cette dernière pour se focaliser sur les actifs essentiels à la peau. Cette technologie est aujourd'hui déployée sur les gammes AVENE, A-DERMA et DUCRAY.
- Un travail important a également été mené pour diminuer la quantité de filtres solaires et supprimer les silicones dans les gammes solaires des marques AVENE et A-DERMA. Ce travail a été salué par l'obtention des prix 2018 du Marketing Responsable et de l'Excellence Marketing décernés par l'ADETEM pour la campagne solaire Eau Thermale Avène « Skin Protect Ocean Respect ».
- 5.3.4.5. Ecoconception des packagings
- La stratégie d'éco-conception des packagings est travaillée avec les marques, la Direction Packaging et la Direction Green Mission Pierre Fabre. Elle est validée par la Direction Générale et discutée tous les 6 mois. Les axes de travail sont développés dans le chapitre 2.1.4.1.
- 5.3.5. Résultats
- |                                                                                                                                                                                                                                 | UNITÉ | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------|------|------|
| Part du chiffre d'affaires liée à un actif végétal                                                                                                                                                                              | %     | 38   | 38   | 36   |
| Part du chiffre d'affaires liée à la nature                                                                                                                                                                                     | %     | 67   | 63   | 62   |
| Part des nouveaux actifs présent dans des produits commercialisés en année n-1 produits avec des solvants verts (eau, éthanol, CO <sub>2</sub> supercritique, solvant biosourcé) ou sans solvant                                | %     | 67   | 90   | 95   |
| Part des actifs présent dans des produits commercialisés en année n-1 produits avec des solvants verts (eau, éthanol, CO <sub>2</sub> supercritique, solvant biosourcé ou sans de solvant)) / l'intégralité des actifs végétaux | %     | 85   | 87   | 87   |
| Nombre de nouveaux actifs végétaux bio ou éco-extraits                                                                                                                                                                          |       | 7    | 8    | 4    |
- | DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2021 DE LA SOCIÉTÉ PIERRE FABRE SA |
- | 61 |

# 5.4. Communication Transparente



## 5.4.1. Définition

Le Groupe anticipe que les choix de consommation pourraient être influencés de manière croissante par la présence de substances controversées et l'impact environnemental de l'utilisation des produits tout comme l'impact de leur fabrication. Le risque pour Pierre Fabre est de ne pas être transparent sur la composition et l'impact de ses produits vis-à-vis des consommateurs et donc d'être potentiellement perçu comme une entreprise qui ne prendrait pas en compte ces problématiques dans sa stratégie.

ADETEM : Association nationale des professionnels du marketing

## 5.4.2. Politique

Les engagements en matière de RSE et développement durable sont portés depuis 2019 par la nouvelle entité Green Mission Pierre Fabre. Cette entité est directement rattachée à la Direction Générale.

L'année 2019 a été consacrée à la refonte de la politique RSE en cohérence avec cette nouvelle entité intégrant la Naturalité et l'Eco-socio-responsabilité en transversal Groupe.

Dès lors, la nouvelle politique rédigée tient compte de spécificités de l'ISO 26000 et du modèle de management de la qualité EFQM.

En ce qui concerne les activités dermo-cosmétiques, le Groupe Pierre Fabre a toujours eu à cœur de proposer une dermo-cosmétique utile et raisonnée, fondée sur la science médicale et pharmaceutique, la naturalité et l'éthique.

Pour clarifier cette vision et l'inscrire dans un processus d'amélioration continue qui s'adapte aux attentes des consommateurs et patients, l'entreprise l'a formalisée sous la forme d'une démarche appelée « Conscious care ».

Le choix de ce nom repose sur le cœur de la mission du Groupe, qui est le « care » - l'attention portée à l'autre - au travers d'une dermo-cosmétique d'avenir, de confiance et de proximité qui œuvre en conscience vis à vis de tout son écosystème.

Concrètement, les produits Conscious Care sont conçus sur la base de 9 critères d'exigence :

- › Des formulations sans substance controversée,
- › Pas d'ingrédient inutile,
- › Une transparence sur le rôle de chaque composant de la formule,
- › La minimisation de l'impact sur l'environnement (au moment de la fabrication mais aussi sur la fin de vie du produit),
- › Un sourcing durable et tracé, avec la favorisation de l'approvisionnement local,
- › La naturalité encouragée,
- › La tolérance et l'efficacité démontrées,
- › L'éco-conception des packagings.

Au-delà de la conception stricto sensu des produits, il est également très important pour les marques du Groupe de prendre des engagements écologiques ou sociaux (comme par exemple le programme Skin Protect Ocean respect chez Avène, ou les actions de la Klorane Botanical Foundation).

La démarche Conscious Care s'appuie sur des preuves objectivées par une task force interne dédiée à la transparence : à date, plus de 500 données ont déjà été qualifiées pour les marques Eau Thermale AVENE, A-DERMA, DUCRAY, RENE FURTERER, KLORANE et pour la division Oral Care. Cette démarche va par définition s'enrichir au fur et à mesure des différents lancements Dermo-Cosmétiques et Personnel Care.

## 5.4.3. Plan d'action

Cette nouvelle politique « Naturalité et Eco-Socio-Responsabilité » Green Mission Pierre Fabre, déclinée pour la Business Unit Dermo-Cosmétique Personal Care sous la forme de la démarche Conscious Care, considère les attentes des consommateurs au travers de plusieurs de ses feuilles de route (stratégie carbone, consommation d'eau et d'énergie, production de déchets et impact des produits sont abordées dans le chapitre 3).

Quant au sujet des substances controversées, polémique née de l'inquiétude des consommateurs sur la composition des produits qu'ils utilisent et sur le risque supposé de certains ingrédients présents dans la composition des médicaments et produits cosmétiques, le Groupe Pierre Fabre a décidé d'aller au-delà du simple respect des réglementations en mettant en œuvre un suivi des signaux faibles sociaux, environnementaux et sociétaux à l'aide d'un outil permettant à toutes les fonctions du Groupe (R&D, Marketing, Qualité, Industrie, etc.) d'appréhender ces signaux clés et de développer une réponse globale (reformulation, stratégie de développement, nouvelle offre...).

Cette veille active permet au Groupe de qualifier et quantifier les signaux faibles (portant sur les ingrédients, les substances controversées, les enjeux sociétaux...) dans le monde entier au travers de plus de 500 000 sources (blogs, forums, médias sociaux, influenceurs) et ainsi d'apprécier le risque auquel le Groupe est exposé.

Chaque ingrédient reçoit ainsi une « note sociétale » qui, additionnée à d'autres critères avec l'application de critères de pondération (classification de la matière, études toxicologiques, réglementation en vigueur et à venir...), permet à un comité décisionnel, composé des directions R&D, Toxicologie, Green Mission Pierre Fabre, Achats et Services Etudes et Prospective, de hiérarchiser ces ingrédients selon plusieurs paramètres et d'élaborer une politique adéquate de substitution afin de répondre à ces inquiétudes.

Enfin, la réponse la plus aboutie du Groupe à cette attente sociétale reste la cosmétique stérile qui permet de garantir des formules contenant uniquement des actifs ingrédients essentiels sans aucun conservateur et avec une formule sûre et efficace pendant toute la durée d'utilisation.

Ainsi des produits comme Exoméga d'A-DERMA et Xeracalm AD d'AVENE, destinés aux peaux les plus fragiles, abîmées et malades, sont des produits de cosmétique stérile.

Enfin, pour une totale transparence sur les engagements RSE portés directement par ses produits, le Groupe Pierre Fabre a développé le GREEN IMPACT INDEX permettant de mesurer la performance RSE d'un produit, d'en améliorer le profil et de donner une information concrète sur les actions environnementales et sociales inhérentes à chaque produit Pierre Fabre.

En 2021, le Groupe a finalisé l'architecture des données dans les systèmes d'information et l'automatisation des calculs dans l'outil PLM. La robustesse et la fiabilité de la méthode ont définitivement été validées par AFNOR Certification.

Une campagne de communication a été lancée en juin en France et les premiers produits évalués GII sont présentés sur le site internet Corporate avant déploiement sur les sites des marques.

La méthode de cotation prend en compte :

- › 4 critères environnementaux pour 2/3 de la note tels que l'écoconception de l'emballage, le profil environnemental de la formule, l'impact environnemental de la fabrication du produit et la localisation des fournisseurs de matières premières.
- › 1 critère d'engagement sociétal pour 1/3 de la note tel que l'engagement social et/ou environnemental porté par le produit (ou la marque), la fabrication dans une usine française ou encore les certifications commerce équitable, Cosmos organic ou natural.

Cette cotation est ramenée sur 20 pour l'obtention d'une note globale ensuite convertie en A, B, C ou D.

Ce système d'information centralisé et transversal Groupe présente une double vocation :

- › Une aide à la décision pour les projets d'innovation internes au Groupe, une évaluation continue du portefeuille pour améliorer l'éco-socio-conception. Il apporte des preuves concrètes des engagements du Groupe, accessibles en "1 clic" par les marques pour valorisation auprès du grand public ;
- › Un accompagnement du consommateur en externe (information donnée sur la durabilité des produits, guide dans la décision d'achat, atout différenciant par rapport à la concurrence).



## Les résultats RSE du Groupe Pierre Fabre

6.1 : Les indicateurs RSE

**p.66**

6.2 : Méthodologie de reporting des indicateurs RSE

**p.74**

# 6.1. Les indicateurs RSE

|                                                                        | 2019  | 2020  | 2021  | UNITÉ  | PÉRIMÈTRE |
|------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|-----------|
| 2. RISQUES GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE                                      |       |       |       |        |           |
| 2.1. Gouvernance                                                       |       |       |       |        |           |
| Capital détenu par les salariés                                        | 8.5   | 8.25  | 8,6   | %      | Groupe    |
| Part d'actionnaires / Nombre de salariés éligibles                     | 83,9  | 86,1  | 85,3  | %      |           |
| Nombre d'actionnaires (salariés et anciens salariés)                   | 8 192 | 8 381 | 8 052 | Nombre |           |
| 2.2. Éthique et conformité                                             |       |       |       |        |           |
| Part d'alertes traitées / Nombre d'alertes reçues                      | 100   | 100   | 100   | %      | Groupe    |
| Nombre d'alertes reçues                                                | 14    | 12    | 10    | Nombre |           |
| Nombre d'alertes reçues sur le manque de respect des Droits de l'Homme | 0     | 0     | 3     | Nombre |           |
| Nombre d'alertes reçues sur le manque de respect du règlement RGPD     | 0     | 0     | 0     | Nombre |           |
| 2.3. Achats Responsables                                               |       |       |       |        |           |
| Nombre de fournisseurs côtés dans ECOVADIS                             | ND    | 219   | 327   | Nombre |           |

|                                                                                              | 2019  | 2020  | 2021  | UNITÉ                          | PÉRIMÈTRE                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 3. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX                                                                  |       |       |       |                                |                                                           |
| 3.1. Changement climatique                                                                   |       |       |       |                                |                                                           |
| Emissions directes et indirectes liées à la consommation d'énergie (scopes 1&2)              | 18,9  | 17,2  | 17,7  | Milliers de TeqCO <sub>2</sub> | " Sites français<br>Sites industriels<br>internationaux " |
| Ratio (Emissions CO2 liées à la consommation d'énergie) / Chiffre d'affaires                 | 7,8   | 7,6   | 7,2   | Teq CO <sub>2</sub> / M€       |                                                           |
| Part de diminution des émissions de CO2 liées à la consommation d'énergie par rapport à 2015 | -6,7  | -15,1 | -12,7 | %                              |                                                           |
| % de matières recyclées dans les produits                                                    | ND    | ND    | 10.5  | %                              | Packaging des produits<br>dermo-cosmétiques               |
| % de matériaux recyclables présents dans les produits                                        | ND    | ND    | 86    | %                              |                                                           |
| 3.2. Impact environnemental de la production                                                 |       |       |       |                                |                                                           |
| Énergie                                                                                      |       |       |       |                                |                                                           |
| Consommation totale d'énergie                                                                | 185   | 171   | 172   | GWhef                          | " Sites français<br>Sites industriels<br>internationaux " |
| Ratio (Consommation totale d'énergie/Chiffre d'affaires)                                     | 76,4  | 75,7  | 70,4  | MWhef/M€                       |                                                           |
| Part de diminution de la consommation d'énergie par rapport à 2015                           | -3.8  | -10,7 | -10,3 | %                              |                                                           |
| Part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique                                        | 5,7   | 5,3   | 5,5   | %                              |                                                           |
| Eau                                                                                          |       |       |       |                                |                                                           |
| Prélèvement total d'eau                                                                      | 643   | 598   | 601   | Milliers de m <sup>3</sup>     | "Sites français<br>Sites industriels<br>internationaux"   |
| Ratio (Prélèvements total d'eau) / Chiffre d'affaires                                        | 265   | 264   | 245   | m <sup>3</sup> /M€             |                                                           |
| Part de diminution de la consommation d'eau par rapport à 2018                               | -7,0% | -13.7 | -13.2 | %                              |                                                           |
| Déchets                                                                                      |       |       |       |                                |                                                           |
| Quantité totale de déchets produits                                                          | 17    | 15,4  | 16,4  | Milliers de tonnes             | "Sites français<br>Sites industriels<br>internationaux"   |
| Ratio (Quantité totale de déchets produits) / Chiffre d'affaires                             | 7.0   | 6.8   | 6.7   | t/M€                           |                                                           |
| Part de déchets produits valorisés                                                           | 78    | 76    | 76    | %                              |                                                           |
| Part de diminution de production des déchets par rapport à 2018                              | -3,6  | -12,5 | -7,0  | %                              |                                                           |

|                                                        | 2019   | 2020   | 2021  | UNITÉ  | PÉRIMÈTRE            |
|--------------------------------------------------------|--------|--------|-------|--------|----------------------|
| 4. RISQUES SOCIAUX                                     |        |        |       |        |                      |
| 4.1. Diversité, gestion des compétences et des talents |        |        |       |        |                      |
| Effectifs                                              |        |        |       |        |                      |
| Effectif total                                         | 10 872 | 10 081 | 9 987 | Nombre | Groupe               |
| Part de salariés en France                             | 55,9   | 55,5   | 54.5  | %      | France               |
| Part de salariés à l'international :                   | 44,1   | 44,5   | 45.5  | %      | International        |
| - dont en Afrique/Moyen-Orient                         | 5      | 5,2    | 4.9   | %      | Afrique/Moyen Orient |
| - dont aux Amériques                                   | 10,2   | 8,9    | 10.7  | %      | Amériques            |
| - dont en Asie/Océanie                                 | 6,4    | 6,1    | 6.1   | %      | Asie/Océanie         |
| - dont en Europe (hors France)                         | 22,5   | 24,3   | 23.7  | %      | Europe (hors France) |
| Part de femmes au sein des instances dirigeantes       |        |        |       |        |                      |
| Part de femmes au sein du Conseil d'Administration     | 40     | 40     | 40    | %      | Groupe               |
| Part de femmes au sein de la Leadership Team           | ND     | ND     | 34.6  | %      |                      |
| Index égalité Homme/Femme France                       | 90     | 90     | 90    | %      | France               |
| 4.2. Santé et sécurité des collaborateurs              |        |        |       |        |                      |
| Taux de gravité Groupe                                 | ND     | ND     | 0,18  |        | Groupe               |
| Taux de fréquence Groupe                               | 6,35   | 4,07   | 3,22  |        |                      |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 2019 | 2020 | 2021 | UNITÉ  | PÉRIMÈTRE       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|--------|-----------------|
| 5. RISQUES SOCIETAUX                                                                                                                                                                                                                                                                |      |      |      |        |                 |
| 5.1. Sécurité Produit                                                                                                                                                                                                                                                               |      |      |      |        |                 |
| Part de sites de production et de distribution certifiés selon un référentiel ISO 9001, ISO 13485, GMP, GDP ou agrément réglementaire COSMOS                                                                                                                                        | 100  | 100  | 100  | %      | Groupe          |
| Nombre d’inspections règlementaires et de certifications                                                                                                                                                                                                                            | 30   | 17   | 41   | Nombre |                 |
| Taux de réclamations produits pharmaceutiques libérés                                                                                                                                                                                                                               | 7    | 7    | 6.4  | ppm    |                 |
| Nombre de rappels produits                                                                                                                                                                                                                                                          | 3    | 2    | 3    | Nombre |                 |
| 5.2. Accessibilité Produit                                                                                                                                                                                                                                                          |      |      |      |        |                 |
| Taux de Service Medical Care (TIFI)                                                                                                                                                                                                                                                 | ND   | ND   | 86.1 | %      | BU Medical Care |
| 5.3. Eco-innovation                                                                                                                                                                                                                                                                 |      |      |      |        |                 |
| Part du chiffre d'affaires liée à un actif végétal                                                                                                                                                                                                                                  | 41   | 39   | 36   | %      | Groupe          |
| Part du chiffre d'affaires liée à la nature                                                                                                                                                                                                                                         | 71   | 65   | 62   | %      |                 |
| Part des nouveaux actifs présent dans des produits commercialisés en année n-1 produits avec des solvants verts (eau, éthanol, CO2 supercritique, solvant biosourcé) ou sans solvant                                                                                                | 67   | 90   | 95   | %      |                 |
| Part des actifs présent dans des produits commercialisés en année n-1 produits avec des solvants verts (eau, éthanol, CO <sub>2</sub> supercritique, solvant biosourcé ou sans de solvant) / intégralité des actifs végétaux présents dans des produits commercialisés en année n-1 | 85   | 88   | 87   | %      |                 |
| Nombre de nouveaux actifs végétaux bio ou éco-extraits                                                                                                                                                                                                                              | 7    | 8    | 4    | Nombre |                 |

## 6.2. Méthodologie de reporting des indicateurs RSE



Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe Pierre Fabre considère que les thèmes du gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, de l'alimentation responsable, équitable et durable, ainsi que du respect du bien-être animal ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.

Les indicateurs sont décrits dans deux protocoles de reporting détaillés : le protocole social établi par la Direction des Ressources Humaines et le protocole environnemental établi par la Direction Green Mission Pierre Fabre. Ces protocoles, à la disposition des responsables de collecte, précisent :

les périmètres spatio-temporels, la définition des indicateurs, le mode de recueil des indicateurs et le calcul des indicateurs.

**La période de référence** : La période de référence du reporting pour l'année 2021 couvre le périmètre temporel du 01/01/2021 au 31/12/2021.

**Le périmètre spatial de reporting** : Pour chaque indicateur le périmètre spatial de reporting est précisé dans les deux tableaux d'indicateurs présents dans ce rapport.

**Les outils de reporting** : Les données sont remontées et consolidées au travers de plusieurs systèmes de collecte.

### 6.2.1. Les données « Changement climatique »

#### Indicateur % Matières recyclées dans les produits.

Cet indicateur est calculé en ne prenant en compte que les matériaux plastiques.

### 6.2.2. Les données environnementales

La majorité des données relatives aux indicateurs environnementaux est collectée grâce à un outil informatique de reporting (Tennaxia Reporting). Ce logiciel de reporting RSE permet la collecte, le pilotage de la collecte, la fiabilisation, la consolidation et l'analyse des données.

#### En amont de la saisie des indicateurs dans l'outil :

- › Les consommations d'énergie et les prélèvements d'eau sont collectés soit à partir de relevés de compteurs, soit à partir de factures
- › Les déchets sont suivis en France dans un outil informatique (Tennaxia Déchets). Cet outil permet de consolider annuellement des indicateurs de pilotage (tonnage, taux de valorisation). A l'international, les données sont collectées via des tableaux de suivi.

#### Les données sur les actifs végétaux sont consolidées à l'aide de deux tableaux de suivi interne :

- › Un avec entrée par plante/produit,
- › Un avec entrée par processus implémenté à partir des données des fiches processus renseignées par chaque pilote de processus une fois par an.

#### PRÉCISIONS SUR LES FACTEURS D'ÉMISSIONS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DES ÉMISSIONS CARBONE :

#### Les facteurs d'émissions (FE) sont issus de la Base Carbone® de l'ADEME :

› **Pour l'électricité** : Pour les sites français, il correspond à la moyenne nationale française de l'électricité consommée lors de l'année N (FE : « Electricité - Année N - mix moyen – consommation »). Pour les sites internationaux, il correspond à la moyenne nationale du pays concerné fourni par l'IAE. Les valeurs pour l'année 2021 n'étant pas disponibles au moment de rédiger ce document, le facteur d'émission pour la France est celui donné pour l'année 2020. Pour les sites internationaux, la valeur prise en compte est celle donnée pour l'année 2018. Soit 0.0407 kgCO<sub>2</sub>e/kWh pour la France, 0.0996 kgCO<sub>2</sub>e/kWh pour le Brésil et 0.257 kgCO<sub>2</sub>e/kWh pour la Suisse.

› **Pour la biomasse**, le FE correspond à la moyenne nationale française (FE : « Plaquettes forestières - 25 % d'humidité → à 0,0132 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI) ;

› **Pour le gaz, le fioul et le propane**, les FE correspondent à la moyenne nationale française pour les sites français et à une moyenne européenne pour les sites à l'international :

« Gaz naturel - 2015 - mix moyen – consommation » à 0,187 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI pour la France et « Gaz naturel → à 0,205 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI pour l'International

« Fioul domestique » à 0,272 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI pour la France et 0,266 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI pour l'International

« Propane – inclus maritime → à 0,233 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI pour la France et 0,23 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI pour l'International ;

› **Pour le GPL**, le FE correspond à la moyenne nationale française pour la France et l'International (FE : « GPL pour véhicule routier » → 0,233 kgCO<sub>2</sub>e/kWhPCI).

En cas de mise à jour des facteurs d'émission sur la base de l'ADEME, les valeurs des consommations sont mises à jour selon les facteurs applicables sur la période.

### 6.2.3. Les données sociales

#### Indicateurs sociaux

Les données relatives aux indicateurs sociaux France et International sont collectées sur les périmètres France et international par deux systèmes d'information distincts.

#### Indicateurs SST

Les indicateurs Santé & Sécurité du périmètre France sont consolidés à l'aide d'un logiciel de déclaration et de gestion des accidents du travail (nombre d'accidents du travail, nombre de jours d'arrêt de travail associés à ces accidents, heures travaillées et calcul des taux de fréquence et de gravité).

#### Le taux de fréquence sur le périmètre global de l'entreprise et le taux de gravité France sont calculés à partir :

› Des données consolidées à partir d'un questionnaire mensuel envoyé aux filiales (nombre d'accidents du travail et jours d'arrêt de travail associés à ces accidents)

› Et des heures travaillées (obtenues à partir des effectifs et de la moyenne d'heures travaillées annuelles par travailleur du pays).

#### Indicateurs de formation

**La méthodologie de comptabilisation du nombre d'heures de formation et du nombre de collaborateurs formés est adaptée à chaque type de formation :**

› Listes d'émargement pour les formations en présentiel, que ce soit pour des formations dispensées en interne ou en externe

› Suivi par l'outil de *Learning Management System* pour les formations dispensées sur la plateforme de formation à distance du Groupe (classes virtuelles, e-learning).

#### Indicateur sur le taux de travailleurs handicapés France

L'indicateur 2021 sur le taux de travailleurs handicapés France est un indicateur prévisionnel calculé en interne, en attente de la valeur validée par l'URSSAF qui nous sera communiquée après publication de ce document.



## Rapport de l'organisme tiers indépendant

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion (avis sur la conformité et la sincérité de la déclaration).



**Pierre Fabre S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la  
déclaration consolidée de performance extra-financière**

EY & Associés



EY & Associés  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
www.ey.com/fr

## Pierre Fabre S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n°3-1681, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur demande au siège de l'entité.

S.A.S. à capital variable  
817 723 687 R.C.S. Nanterre  
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau  
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France  
Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1



### Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Pierre Fabre S.A.

2



### Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>1</sup>.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre septembre 2021 et mars 2022 sur une durée totale d'intervention de six semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les directions Ressources Humaines, Achats, Ethique, Green Mission, Recherche et Développement, Santé et Sécurité, Actifs végétaux.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;

<sup>1</sup> ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information



- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (Gouvernance responsable, Achats responsables, Accès aux soins, Eco-innovation et Communication transparente), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : les sites de Gien, Gaillac, Saint-Julien et la filiale Pierre Fabre Pologne ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 9 % et 50 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (9 % des effectifs, 41 % des consommations d'électricité, 50 % des déchets produits) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.



Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 7 mars 2022

L'organisme tiers indépendant  
EY & Associés

Philippe Aubain  
Associé, Développement Durable



Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

| Informations sociales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Informations qualitatives (actions ou résultats)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| L'effectif total et la répartition par zone géographique.<br>La part de femmes au sein du Conseil d'administration.<br>La part de femmes au sein de la <i>Leadership team</i> .<br>La part de femmes bénéficiant du <i>Long Term Incentive plan</i> .<br>Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.<br>Le taux de gravité des accidents du travail avec arrêt.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Les mesures visant à lutter contre les discriminations et favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes.<br>Les actions de préservation de la santé et la sécurité des collaborateurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Informations environnementales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Informations qualitatives (actions ou résultats)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| La consommation totale d'énergie.<br>La part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique.<br>Les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2).<br>La part de matières recyclées dans les produits.<br>La part de matières recyclables dans les produits.<br>La consommation totale d'eau.<br>La quantité totale de déchets produits.<br>La part de déchets produits valorisés.<br>La part du chiffre d'affaires lié à un actif végétal et lié à la nature.<br>La part des nouveaux actifs commercialisés produits sans solvant ou avec des solvants verts.<br>La part des actifs végétaux produits sans solvant ou avec des solvants verts sur l'intégralité des actifs végétaux.<br>Le nombre de nouveaux actifs végétaux bio ou éco-extraits. | Les mesures de prévention des risques de non-conformité environnementale et des risques de pollution.<br>Les actions menées pour limiter les dommages environnementaux liés à la fabrication ou à l'usage des produits.<br>Les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.<br>Les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.<br>Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.<br>Les actions de conservation et de préservation de la nature.<br>La méthodologie du Green Impact Index. |
| Informations sociétales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Informations qualitatives (actions ou résultats)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Le nombre de fournisseurs ayant été évalués via la plateforme Ecovadis.<br>La part des collaborateurs éligibles étant actionnaires.<br>Le nombre d'inspections réglementaires et de certifications.<br>Le taux de réclamation des produits pharmaceutiques libérés.<br>Le nombre de rappels produits.<br>La part d'alertes éthiques reçues ayant été traitées.<br>Le nombre d'alertes reçues sur le manque de respect des droits humains et du règlement RGPD.                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Les mesures prises en matière de qualité et de sécurité des produits (pharmacovigilance et cosmétovigilance).<br>La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.<br>Les mesures prises en matière d'accessibilité des produits pour les patients et consommateurs.<br>Les mesures prises en lien avec le programme éthique et conformité.                                                                                                                                                           |

